

**Pour la plantation
d'une vigne et d'un verger conservatoire
à Blesle (Haute-Loire)**

Etude de faisabilité du projet

**Ministère de l'Environnement
Direction Régionale de l'Environnement Auvergne
Conservatoire des Paysages d'Auvergne
*"Conserver pour innover"***

décembre 1993

Nous tenons à remercier Mademoiselle Jeanne Marie Pothier, qui a mis à notre disposition ses documents personnels sur la région de Blesle et ses archives familiales.

Dossier réalisé par : Nicolas Lounis
Sous la direction de : Luc Breuillé

Avec la collaboration de : Maréva Bourillon
Jeanne Marie Pothier
Bruno Ythier

Secrétariat : Dominique Bonnet

Sommaire

Remerciements

Sommaire

Présentation du projet
de création d'un verger et d'une vigne à Blesle p. 1 à 8

Rappel historique et ethnologique
de l'histoire horticole et viticole de Blesle p. 9 à 20

Descriptif paysager du site de Blesle p. 21 à 41

Relevé graphique
du paysage et de ses éléments bâtis p. 42 à 48

Le parti de restauration p. 49 à 60

Propositions d'animation du site p. 61 à 76

Déroulement des travaux p. 77

Bibliographie p. 78

**Présentation du projet
de création d'un verger et d'une vigne à Blesle**

Verger conservatoire de Blesle

Préambule

Le projet de verger conservatoire de Blesle présenté dans les pages qui suivent, s'inscrit dans un programme de réseau de six à huit vergers conservatoires que le Conservatoire des Paysages d'Auvergne souhaite réaliser dans les années prochaines.

Ce réseau permettra de sauvegarder dans des conditions optimum le capital génétique des arbres fruitiers de la région.

Démarche et finalités

La démarche du Conservatoire des Paysages d'Auvergne est double.

- Réaliser des vergers conservatoires dans une optique scientifique de conservation du patrimoine génétique.
Ceci a pour conséquence la mise en place depuis cinq ans d'un travail et d'un suivi par les organismes spécialistes de ces questions, notamment le Service Régional de Protection des Végétaux (SRPV) qui dépend directement des services de l'Etat.
- Oeuvrer à la connaissance et à la valorisation paysagère, au sens culturel du terme, de lieux qui font l'objet d'une redécouverte aujourd'hui.
L'Auvergne fait partie du monde méditerranéen et a été fortement marquée par l'empreinte du système agraire et esthétique de ce monde axé sur la vigne, l'horticulture, le jardinage.
C'est donc toute une approche sensible de la mise en scène de ce patrimoine génétique que nous souhaitons aussi valoriser.

Le choix des sites, et des partenaires tient compte de ce partage des finalités.

Le village de Blesle

Blesle se trouve au coeur de l'ancien vignoble de la vallée de l'Alagnon qui se rattache à la zone limitrophe de la Limagne sud et du Cezallier.

Blesle a été choisi parmi d'autres villages possibles, par la qualité de son site exceptionnel (site inscrit) et par celle de son architecture tant monumentale (donjon, église, tour du Massadou, clocher Saint-Martin, maison Girard, vestiges de l'ancien château des Mercoeur, maison Lacoste sont classés monuments historiques) que vernaculaire (maison de vignerons, pigeonniers, fresques populaires...).

Le verger conservatoire de Blesle bénéficiera donc d'un cadre déjà fréquenté et confortera la vocation touristique de ce village remarquable.

Principe général de l'opération

Le verger, lieu de conservation du patrimoine génétique de variétés fruitières sera en même temps un lieu de découverte du paysage viticole traditionnel, et de la civilisation de la vigne en sud Limagne.

Le programme comprendra :

- ♦ un lieu d'observation et de découverte du site du village avec une table de lecture située sur un belvédère naturel en partie haute de la vigne ;
- ♦ une vigne traditionnelle sur une surface de 1 à 2 hectares avec complantage d'arbres à noyaux, après restauration des "paillas", c'est-à-dire les terrasses de culture de pente ;
- ♦ un verger d'arbres à pépins sur un hectare environ ;
- ♦ la restauration d'un pigeonnier qui abritera une ou deux salles d'exposition consacrée à la civilisation viticole du pays.



MOULINS

MONTLUÇON

VICHY

Basse Combraille

COMBRAILLES

Haute Combraille

L'OUEST

Forêt de Randan

GRANDE

RIOM

Marais de Riom

Monts

Dômes

CLERMONT-FERRAND

LIMAGNE

Limagne des buttes

Comté

ISSOIRE

Lembronnais

CLERS

MASSIAC

Bassin de Massiac

BRIOUDE

Brivadois

LIVRADOIS

Monts du Forez

AMBERT
Bassin d'Ambert

MONTS DORE

Artense

CÉZALLIER

Champagnaguès

MASSIF

CANTALIEN

Salersois

Planèze

ST-FOUR

Pays du Dragon

Pays de Doulon et Senouire

Pintrie

AURILLAC

Bassin d'Aurillac

Carladez

CHATAIGNERAIE

Bassin MAURS de Maurs

Veinazès

AUBRAC

MARGERIDE

DEVÈS

LE PUY

Dordogne

Maronne

Carc

Truyère

Sioule

Cher

Allier

DORIERNE

Montagne Bourbonnaise

Bois Noirs

Montagne de Thiers

Pays du Gore

Varenne de Lezoux

Dore

Loire

Verger conservatoire de Blesle

Canevas de montage de l'opération

- ① Etude de faisabilité.
- ② Etudes opérationnelles.
- ③ Travaux de restauration du site.
- ④ Plantation et mise en place du verger et de la vigne conservatoire.
- ⑤ Gestion de la vigne-verger et animation, accueil du public.

Phasage

Sur le plan juridique et financier, l'opération se déroulera en trois étapes.

Etape 1 : la restauration du site et son aménagement

Cette restauration comprend l'ensemble des travaux de remise en état du site qui accueillera le verger :

- ◆ débroussaillage,
- ◆ travaux de voirie et d'accès,
- ◆ restauration des murettes en pierre sèche,
- ◆ construction d'aménagements destinés à l'accueil du public,
- ◆ restauration d'un pigeonnier-tonne, de clôtures, portes, portillons...
- ◆ installation d'équipements de signalisation et d'accueil du public.

De telle sorte que le site de la vigne et du verger soit prêt à la mise en place des plantations, et que l'essentiel des dispositions d'accueil du public soit en place. De cette façon, la plantation et la mise en place du verger pourront être source d'animation et de visite.

L'ensemble du site serait aménagé en deux campagne de travaux.

La première campagne permettra de restaurer l'essentiel des dispositifs paysagers et de rendre le site accessible au public, et représente un investissement de 100 000,00 Frs TTC de travaux et d'équipements.

Une deuxième campagne pourra être programmée ultérieurement pour un montant d'investissement de 500 000,00 Frs TTC. Cette deuxième partie d'aménagement permettra de doter Blesle d'un équipement culturel et paysager de grande qualité.

Etape 2 : la mise en place de la vigne et du verger

L'opération se déroulera selon le canevas suivant :

- ♦ préparation de pieds de vigne à partir des variétés identifiées, multiplication in-vitro,
- ♦ plantation.

Etape 3 : la gestion

La gestion comprendra deux volets :

- ♦ un volet scientifique et technique :
entretien du verger et de la vigne ; observation de comportement, suivi scientifique en liaison avec les spécialistes, de façon à conserver et connaître dans les meilleures conditions le patrimoine génétique.
- ♦ un volet de valorisation des produits et du paysage :
ce volet s'adressera davantage au grand public, il visera la promotion des produits variétaux traditionnels, soit sous la forme de produits naturels, soit éventuellement sous la forme de produits transformés ; et la valorisation et la découverte des paysages typiques viticoles en terrasse et le site de Blesle.

Cette gestion supposera la présence d'un permanent sur le site qui aura deux missions :

- ♦ l'entretien et le suivi scientifique et technique,
- ♦ l'accueil du public.

Verger conservatoire de Blesle

Budget prévisionnel

Dépenses

1. ETUDES

montant HT	84 317,00
TVA 18,6%	15 682,95

montant TTC	100 000,00
-------------	------------

2. TRAVAUX

correspondant à une 1ère tranche de l'opération

◆ acquisition des parcelles et débroussaillage		50 00,00
◆ travaux de restauration des terrasses et des chemins muletiers d'accès		182 102,00
. reprises de maçonnerie de pierre sèche,		
. épaulements de maçonnerie,		
. reprises de portillons, escaliers, abords de chemin		
◆ travaux de bâtiment		193 800,00
. reprises de maçonnerie, réfection de la couverture	98 800,00	
. équipement et aménagement intérieur (enduits, badigeons, menuiseries)	60 000,00	
. branchement eau, électricité, assainissement	35 000,00	
◆ 1ère tranche d'aménagement muséographique 20 m ² X 2 000,00 Frs		40 000,00
◆ Aménagements extérieurs de descente		40 000,00
. signalisation	25 000,00	
. table d'interprétation	15 000,00	

Total HT	505 902,00
TVA 18,6%	94 098,00

Total TTC	600 000,00
-----------	------------

Total général : ETUDES + TRAVAUX = 700 000,00 Frs

Verger conservatoire de Blesle

Budget prévisionnel

Recettes

1. ETUDES

. Ministère de l'Environnement 100 000,00

2. TRAVAUX

. Ministère de l'Environnement 300 000,00
. Commune 150 000,00
. Région Auvergne 40 000,00
. Conseil Général de Haute-Loire 40 000,00
. 1 % paysager D.D.E. 70 000,00

Total 600 000,00

Total général : ETUDES + TRAVAUX = 700 000,00 Frs

**Rappel historique et ethnologique
de l'histoire horticole et viticole de Blesle**

Verger conservatoire de Blesle

Les ressources fruitières et Les produits de la vigne

L'évolution économique a conduit le paysan du bas pays et des pays coupés à produire, dans la mesure du possible, toutes les sortes de fruits susceptibles de satisfaire à ses propres besoins en aliments : raisin, pêche, noix, châtaigne, pommes, poires. Mais ces productions alimentaient aussi les hauts plateaux froids du Cézallier et du Cantal.

Autrefois, plus spécifiquement laboureur ou vigneron, le paysan est devenu un polyculteur, et un horticulteur. Il développa la culture des jardins au point d'être à Blesle un véritable maraîcher.

- A. La vigne.**
- B. Les arbres fruitiers.**
- C. Les jardins.**
- D. Approche du paysage créé par l'horticulture et la viticulture.**

A. La vigne

La culture de la vigne a vraisemblablement été introduite en Gaule par les Romains. Mais c'est aux Gaulois qu'est due l'invention du tonneau, beaucoup plus pratique que l'amphore romaine pour la conservation et le transport du vin.

La vigne en Auvergne a connu des destinées très variables : extension massive avec crises de surproduction et de mévente, repli de la vigne puis retour offensif des pampres.

Jusqu'à la seconde moitié du XIX^{ème} siècle la viticulture connut chez nous une apothéose suivie d'une brutale catastrophe. L'essor avait coïncidé avec la navigation sur l'Allier qui emportait, en direction de Paris, les barriques de vin de "Limagne". De 1855 à 1895 cet essor connut son apogée lorsque le phylloxéra ruina le marché des vins méridionaux. Vers 1890, le fléau gagnait notre région, alors ce fut le désastre.

Les exigences naturelles de la vigne

C'est entre le 40^{ème} et le 50^{ème} degré de latitude que la culture de la vigne est réellement avantageuse. Blesle est placé à 45° 18' de latitude (presque à égale distance du pôle et de l'équateur). Les terroirs des vignobles de Blesle situés dans une étroite vallée fermée aux vents pluvieux d'ouest et même aux violentes bourrasques méditerranéennes, présentaient un seul inconvénient, les fortes gelées du printemps.

La vigne était cultivée sur le versant nord, offrant une succession de terrasses étroites. Ces "paillas" s'échelonnaient sur le socle granitique, jusqu'à la corniche volcanique qui la coiffe. Le sol est rocailleux et médiocre, très bon pour la production de vins légers. Ces terroirs exposés au soleil, portaient des noms : Fontilles, La Bonale, La Badale, La Vigne des Dames, La Recluse, Chauffarge, Le Tiradous, Le Massadou, Le Merdant, Le Rivet Longe, Lonchamp, et plus anciennement Soutelles, Conchard, Saigne, Longe, Plazance, et La Plantade.

Histoire de la vigne à Blesle

Le témoignage le plus ancien que nous ayons de la vigne à Blesle remonte à l'an 1255 et se trouve consigné dans l'inventaire des biens de l'abbaye, établi par Monseigneur de Rochebrune en 1778. Elle y était sûrement depuis plus longtemps mais c'est la plus vieille mention que nous connaissons.

Vers 1890, le vignoble de la vallée de l'Alagnon comptait 7 000 hectares en production, le phylloxéra la réduisit à 4 000 hectares à peine en 1900. De nos jours, très peu de chose en subsiste. Plus de la moitié des terrains jadis plantés en vigne ne sont bons qu'à cette culture. La surface qu'elle pourrait occuper s'élèverait à 20 000 hectares.

Quelques chiffres :

Blesle :

1847 → 160 ha de vignoble

1880 → destruction des vignes par le phylloxéra,
mauvaise vente causée par la concurrence des vins du midi
(pas de replantations),

1919 → le cours des vins ayant quintuplé, on voit la replantation des vignes,

1934 → 48 hectares de vignes cultivées par 150 propriétaires.

Aujourd'hui, il ne reste que 4 hectares au plus répartis entre 28 propriétaires, la plus part âgés qui semblent ne pas devoir trouver de successeurs.

Les quelques cépages encore cultivés à Blesle produisaient, jusqu'en 1960, du Gamay.

L'outillage

Le vigneron partait au travail muni d'une hotte qu'il appelait sa "berte" (grand panier d'osier de forme pyramidale portée sur le dos, au moyen de deux bras ou leviers de bois en avant des épaules et retenus par les mains). Dans sa "berte", il plaçait le "fessou" (petite houe à main, à lame pleine, généralement à pointe, dont il se servait pour retourner la terre). Au fond de cette "berte" se trouvait le "bousset" (tonnelet d'un ½ litre à 3 litres, ration de vin frais qu'il buvait dans une tasse de bois, d'étain ou d'argent suivant sa condition).

La houe à bois (pour labourer la vigne) n'a jamais pu être remplacée par les instruments à traction mécanique à cause des pentes des terrains et du peu d'écartement des cépages.

Pour vendanger, il se servait de la serpe.

La culture

Les vignes étaient plantées en terrasses superposées, soutenues par des murs en pierre sèche. Les plantations se faisaient par la mise en place de racines après défoncement du sol poussé jusqu'à 0,80 ou 1 mètre de souche à souche, en tout sens.

La taille

Fin février, début mars : taille de la vigne.

Courant mars : déchaussage en cuvette effectué à la pioche
autour des souches.

Entre le 15 avril et le 15 mai : en même temps que le piochage, se faisait l'échalassage
(au moyen d'échalas de pin ou de peuplier d'1m33 à 1m50).

Avant la floraison de la vigne avait lieu l'accolage des rameaux aux échalas.

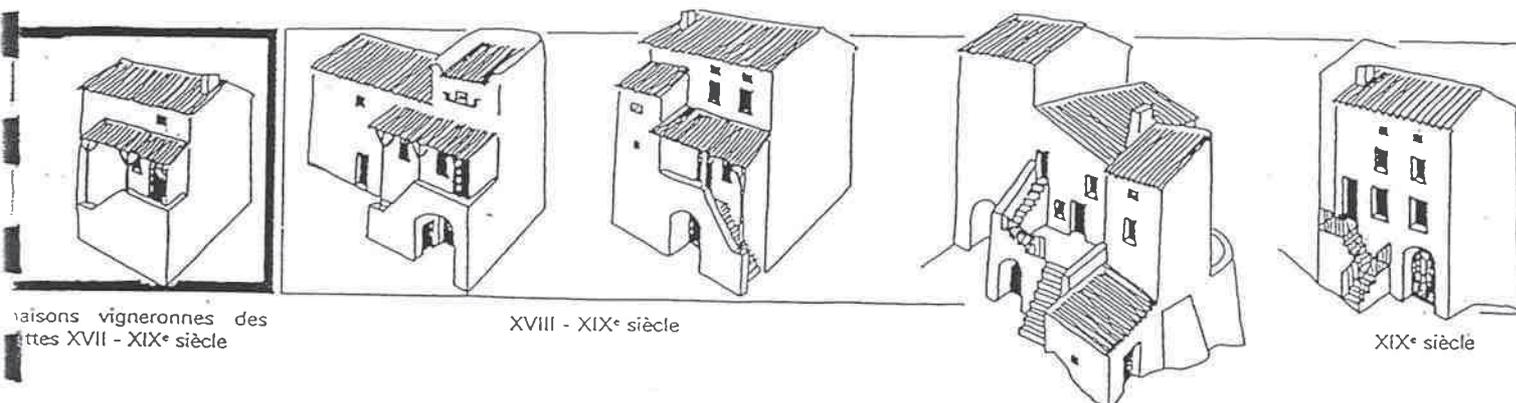
En août : les sarments étaient retranchés à hauteur de l'échalas.

Les vendanges

Elles se faisaient d'octobre à la Toussaint.

La maison du vigneron

La maison du vigneron ne ressemblait pas aux autres maisons de Blesle. Plus inconfortables, elles ont subi des transformations vers le XIX^{ème} siècle. Nous avons peine maintenant à nous représenter exactement leur caractère et leur allure d'autrefois.



Revenu de la vigne à Blesle

- . Les vignes étaient mesurées en oeuvre.
- . L'oeuvre était la surface qu'un ouvrier travaillait en une journée.
- . Le vin en pots.
- . Le pot de vins de huit quartes.
- . La quarte de deux pintes.
- . La pinte de deux chopines.

Le pot de vin correspondait à 15 litres 45 et la pinte à 1 litre 966.

B. Les arbres fruitiers

Variétés : pêcher, abricotier, noyer, poirier, cerisier, cognassier, pommier, amandier, néflier.

En plantant des arbres fruitiers, en multipliant les jardins, les habitants de notre contrée ont voulu bénéficier, tout comme en cultivant la vigne, des possibilités variées offertes par le climat.

Le pommier

D'origine ethymologique gallo-romaine : aballo en gaulois.

Dans les Limagnes, il existait déjà au XVIIIème siècle de grands vergers de pommiers dont les fruits étaient destinés non plus à la consommation familiale mais à la vente. Parmi les marchandises exportées par l'Allier, on comptait les "pommes de bateaux", qui venaient aussi de Blesle.

Mais c'est vers le milieu du siècle dernier, dès que les pommes d'Auvergne purent être expédiées à Paris par voie ferrée que les prés-vergers prirent une valeur considérable.

Les circonstances étaient favorables à la culture des pommes : au fond des vallées, les alluvions d'origine volcanique ou cristalline composent un sol riche et aéré, capable d'absorber beaucoup d'eau tout en assurant la circulation souterraine des filets d'irrigation. C'est pour ces raisons que le pommier, qui de tous les arbres fruitiers cultivés en Limagne exige le plus d'eau, ne prospère qu'au voisinage des sources ou des rivières. Et lorsque celles-ci manquent, l'homme crée des systèmes d'irrigation, parfois très élaborés. A Blesle, des canaux furent construits sur près de cinq kilomètres, dès le début du XVIIIème siècle, pour assurer aux cultures un meilleur rendement.

Taillés bas, et soutenus par des tuteurs, les ceps des vignes ne craignent guère les vents. Mais les pommiers eux, doivent être protégés des rafales de vent venu de l'ouest et du sud. Il faut savoir qu'en automne, un seul de ces arbres peut être chargé de 200 à 300 kilos de fruits et que des rafales régulières feraient perdre la moitié de la production.

A Blesle, les plateaux environnants protègent des vents desséchant du sud-est qui au printemps flétrissent prématurément les fleurs des arbres. Mais les vents d'ouest descendant du Cézallier, s'engouffrent dans les vallées et on a dû protéger sur certaines parcelles les vergers par des plantations de peupliers.

Aussi selon l'altitude, l'exposition ou la qualité des sols, les variétés cultivées sont plus ou moins rustiques. Au XIXème siècle, on pouvait compter au moins une dizaine d'espèces différentes à Blesle. Et il faut savoir, que dans les années 1940, le pommier Canada était de toute les cultures pratiquées en Limagne, celle qui donnait le plus fort revenu.

Malheureusement, dans les années 1960, une loi préconisa l'arrachage des pommiers contre indemnisation. Ce fut le coup de grâce pour de nombreux vergers.

C. Les jardins ou "horts"

Lorsque l'on avait un jardin, il s'agissait essentiellement du "jardin de la soupe", où l'on cultivait les légumes.

Le jardin est le domaine de la fermière, aussi il n'est pas rare d'y voir un jardin d'agrément. C'est la femme qui ensemence le jardin, le cultive et l'entretien. Les hommes n'y entrent guère que pour le bêcher et quelquefois le fumer.

Autrefois limité à quelques choux, navets, carottes et oignons, l'éventail des productions s'est considérablement étendu au XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle. Avec les semences grainetières, les cultures maraîchères se sont diversifiées.

Le paysan s'est mis alors à produire l'ail, des petits pois, des haricots et bien sûr de la salade, dont il faisait grande consommation pendant la fenaison et la moisson, et quelquefois des fraises.

La production des jardins dépassait la simple auto-consommation. C'est une véritable activité de maraîchage qui s'est installée dans la vallée blesloise depuis le XVII^{ème} siècle. Les produits étaient acheminés vers les hauts plateaux (du Cézallier principalement) pour y être vendus, ainsi que dans les villes environnantes.

Dans le jardin potager, on trouve également quelques arbres fruitiers tels que pommiers, poiriers, cerisiers, mais aussi pêchers, amandiers, abricotiers. En Limagne, chaque jardin voit pousser un laurier-sauce, et dans certains villages, dans un recoin bien exposé, un figuier.

Dans les pays, comme à Blesle, où l'habitat est resserré, les jardins se trouvent rejetés à la périphérie du village. Il s'agit toujours de jardin clos par des murs dont le réseau enserre le village dans un maillage quelquefois très dense.

Les jardins souffrent des gelées à l'automne et au printemps, et de la sécheresse en été.

Les meilleures terres à légumes seraient le long des rivières, où les alluvions et les débris organiques composent des sols excellents, mais le voisinage de l'eau fait redouter jusqu'en juin les gelées nocturne.

A Blesle, la création des canaux d'irrigation, sans doute au début du XVIII^{ème} siècle (sinon avant), permis de développer des cultures diverses : vergers et jardins potagers sans cesse croissants. Il faut dire que très souvent, sous 20 cm de terre arable, le gravier s'étale.

Cette création fut si importante pour les Bleslois que des règles de partages, très strictes, furent imposées pour limiter les heurts (voir page suivante).

10 Août 1806

Traité concernant le service de Longchamps,

Fait devant Jacques Remy notaire à Blesle
ont comparu;

1: Dame Denise Rival, veuve de Jean Polrice
3: Joseph Chambard, 4: Jean Piron, 5: Jean Vubattier
dit Pouffin, 6: Jean et Pierre Buis, 7: Dominique
Marie Anne Depradt, Jean Bac homme de loi,
9: Joseph Gibelain, 10: Joseph Achar, 11: Jacques
Magne, 12: Louise Cheminard veuve Vigier,
13: François Massieu Chapel, 14 Et enfin certain
Ancoy, tous demeurant à Blesle

Lesquels ont traité et se sont
obligés ainsi et de la manière qui suit:

1: Il sera incessamment ouvert de midi à
Prize dans ledit gravier de Longchamps un canal
qui aura un mètre quarante six centimètres (4 pieds
5 pouces) d'ouverture à la tête, lequel traversera d'un
bout jusqu'à l'autre le dit gravier et dans une
direction à peu près formée pour nécessaire pour
l'irrigation de la portion du terrain que chacun
des propriétaires y a et pour faciliter cette irrigation
il sera encore ouvert à droite et à gauche du susdit
canal entre deux canaux secondaires, lesquels auront
quatre vingt un centimètres d'ouverture (3 pieds 6 pouces)

2: A la tête dudit gravier vers de midi
il sera construit sur le ruisseau d'Allagnoy une
petite pose pour fournir toute l'eau nécessaire à
l'irrigation

3: Il sera fait le long dudit gravier et aux

RÈGLEMENT DE L'EAU

pour l'irrigation de la prairie de Longchamp

Commune de Blesle

L'eau sera jouée de la manière suivante, savoir :

I. — LUNDI

- 1° M. CHASSIGNARD-GRAS, de Blesle, de 6 h. du matin à 8 h. du matin. 2 h.
- 2° M. CHAZAJ-BAJBON, de Blesle, de 8 h. du matin à 3 h. du soir. 7
- 3° M. LAVIAILLE-PORTAL, de Blesle, de 3 h. du soir au mardi à 1 h. du matin. 10

II. — MARDI

- 4° M. DURAND JEAN, de Blesle, de 1 h. du matin à 3 h. du matin. 2
- 5° M. VISCOMTE-MONSANG, de Blesle, de 3 h. du matin à 5 h. du matin. 2
- 6° M. MONIER, huissier à Blesle, de 5 h. du matin à 8 h. du soir. 15
- 7° M. DURAND-FERRIER, de Blesle, de 8 h. du soir à 10 h. 1/2 du soir. 2 1/2
- 8° M. FERRIER JEAN, de Blesle, de 10 h. 1/2 du soir à 7 h. du matin. 8 1/2

III. — MERCREDI

- 9° M. MONIER-RIoux, de Blesle, de 7 h. du matin à 8 h. du matin. 1
10. Madame Veuve ALLÈGRE, de Blesle, de 8 h. du matin à 1 h. du soir. 5
- 11° M. MAIGNE-BARRÈS, de Blesle, de 1 h. du soir à 6 h. du soir. 5
- 12° M. ROCHER, mineur à Blesle, de 6 h. du soir à 10 h. du soir. 5
- 13° M. ROCHER-MALPOINT, de Blesle, de 10 h. du soir à 7 h. du matin. 9

IV. — JEUDI

- 14° M. VERNIER ANDRÉ, de Blesle, de 7 h. du matin à 4 h. du soir. 9
- 15° Mademoiselle PÉCOIL PHILOMÈNE, de Blesle, de 4 h. du soir à 6 h. du matin. 14

V. — VENDREDI

- 16° MM. BARRÈS, minotier et notaire honoraire, de Blesle, de 6 h. du matin à midi 1/2. 6 1/2
- 17° M. l'Abbé LAVIAILLE, de Bournoncle, de midi 1/2 à 7 h. du soir. 6 1/2
- 18° Madame Veuve PHELUT, de Blesle, de 7 h. du soir à 3 h. du matin. 8

VI. — SAMEDI

- 19° M. SABATIER, greffier à Blesle, de 3 h. du matin à 8 h. du matin. 5
- 20° M. JULIEN-NICOLAS, de Blesle, de 8 h. du matin à 1 h. du soir. 5
- 21° Madame Veuve ROUSSEL, de Blesle, de 1 h. du soir à 5 h. du soir. 4
- 22° Mademoiselle et M. AUCON, de Blesle, de 5 h. du soir à 7 h. du matin. 14

VII. — DIMANCHE

- 23° M. BLANCHARD-DUPONT, de Monistrol, de 7 h. du matin à midi. 5
- 24° M. CHAPELLE-RIOCROS, de Blesle, de midi à 1 h. 1/2 du soir. 1 1/2
- 25° M. RODDE, sabotier à Blesle, de 1 h. 1/2 du soir à 3 h. du soir. 1 1/2
- 26° M. BAISSAC-JARRY, de Blesle, de 3 h. du soir à 8 h. du soir. 5
- 27° M. POUYET, de Paris, de 8 h. du soir à minuit. 4
- 28° M. VERGNE, sonneur à Blesle, de minuit à 3 h. du matin. 3
- 29° M. VERGNE, boulangier à Blesle, de 3 h. du matin à 6 h. du matin. 3

TOTAL DES HEURES. . 168 h.

Chaque propriétaire jouira de l'eau le jour et pendant les heures ci-dessus indiquées.

Chaque maître rase doit avoir une largeur de 0 m. 50 et une profondeur suffisante pour recevoir l'eau. Tout propriétaire peut circuler le long des maîtresses rases, lorsque l'eau lui appartient.

Les ponts sur les maîtresses rases ne doivent point empêcher la libre circulation de l'eau.

(Voir Traité du 10 août 1806, M^r Roux, notaire à Blesle.)

D. Approche du paysage des pays viticoles et horticoles

La complémentarité entre les vallées et les montagnes et les plateaux environnants, a entraîné dès le Moyen-âge, la mise en place de réseaux d'échanges très actifs entre plateaux et vallées, concrétisés par une multiplication extraordinaire des foires et des marchés.

L'habitat, groupé dès l'origine, a gardé sa compacité originale jusqu'à la fin du XIXème siècle. Au fur et à mesure que l'on s'approche de la maison, centre du monde, les paysages apparaissent sous la forme de zones de plus en plus organisées et jardinées.

Au loin se trouvent les parcours à moutons. A mi-hauteur, on cultive les céréales puis la vigne et les arbres fruitiers.

Les jardins se groupent autour du village tandis qu'en contrebas serpentent les prairies humides.

Les arbres

En Limagne, un arbre se distingue, non seulement par son essence, mais autant et sinon plus par sa taille et la place qu'il occupe dans le paysage : arbres alignés le long des eaux, disposés autour des habitations, dessinés par la main de l'homme sur les espaliers des murs bien exposés ou régulièrement espacés dans les prés ou dans les champs.

Les terrasses et les murets

Au XVIIIème siècle, les Limagnais les mieux lotis construisent des "folies" et autres maisons de campagne, tout autour des principales villes, à un quart d'heure ou une demie heure de trajet à cheval.

Les jardins des folies avec leurs terrasses multiples, leurs escaliers, leurs détours, leurs délicates compositions, leurs pigeonniers-tonnes nous rappellent étrangement les jardins de Toscane.

Les parcelles de vigne alternent avec les vergers, les ors des blés, le vert soutenu des prés-vergers, et la couleur noir du basalte.

Les chemins

Les chemins quant à eux, sont bien tracés : leur bord est matérialisé par des murettes de pierre d'autant plus hautes que l'on s'approche du village, c'est-à-dire des lieux où l'on est susceptible d'être vu dans sa vie familiale.

Ces chemins se coulent dans le paysage comme un serpent familier et bienveillant que l'on suit à la trace. Chacun d'entre eux est connu dans le moindre détail ; une fois le raidillon franchi, au-dessus des dernières maisons, le premier coude offre une place ombragée par un cerisier où l'on dépose la hotte chargée d'outils. Un geste essuie la sueur qui perle déjà au front. Cette halte fournit l'occasion d'un premier regard de satisfaction, posé sur les vignobles dont l'alignement militaire tranche avec l'aimable désordre des toitures de tuiles rouges ou de lauze.

Le paysage cheminé appartient au rêve limagnais. Au-delà de la fatigue qu'il entraîne, le cheminement offre un avant goût du lopin de terre dont on s'apprête à chérir âprement la propreté et la fécondité. Ainsi, le chemin possède autant de repères, de balises, de lieux d'efforts et de repos que de parcelles et de familles. Dans ses moindres détails, il est entretenu par la simple attention quotidienne de ceux qui y vivent, y travaillent, et s'aiment dans les mouvements d'un tracé, fantaisistes pour nous, mais logique et cohérent pour cette civilisation de la marche à pied.

La richesse horticole et viticole de Blesle semble appartenir au passé, mais beaucoup d'éléments sont en place pour redonner à Blesle vignes, jardins et vergers : canaux d'irrigation, prés, sites exceptionnels ou différentes variétés d'arbres subsistent encore, chemins et terrasses.

Descriptif paysager du site de Blesle

I . De l'époque gallo-romaine au Moyen-âge

D'après les philologues, le nom de lieu Blasilla-Villa, d'où celui de Blesle, serait une formation de l'époque franque, VIème ou Xème siècle, dérivant du nom du domaine Blasillus.

Il ne manque pas de noms de lieux qui sont formés simplement par le féminin du nom du propriétaire accolé au mot "villa", lequel serait ensuite sous-entendu.

Beaucoup de nos paroissiens doivent leur origine à ces villas gallo-romaines qui étaient de vastes exploitations vivant plus ou moins en autarcie, c'est-à-dire disposant des différents corps de métiers.

C'est donc cette villa gallo-romaine qui, étant à l'origine de l'abbaye, devint pendant un millénaire l'âme de Blesle.

Sous l'occupation romaine, on pratiquait l'élevage, les cultures de céréales (froment, seigle, orge), celles des raves, fèves et de quelques légumes (carottes, échalottes, navets, cresson...).

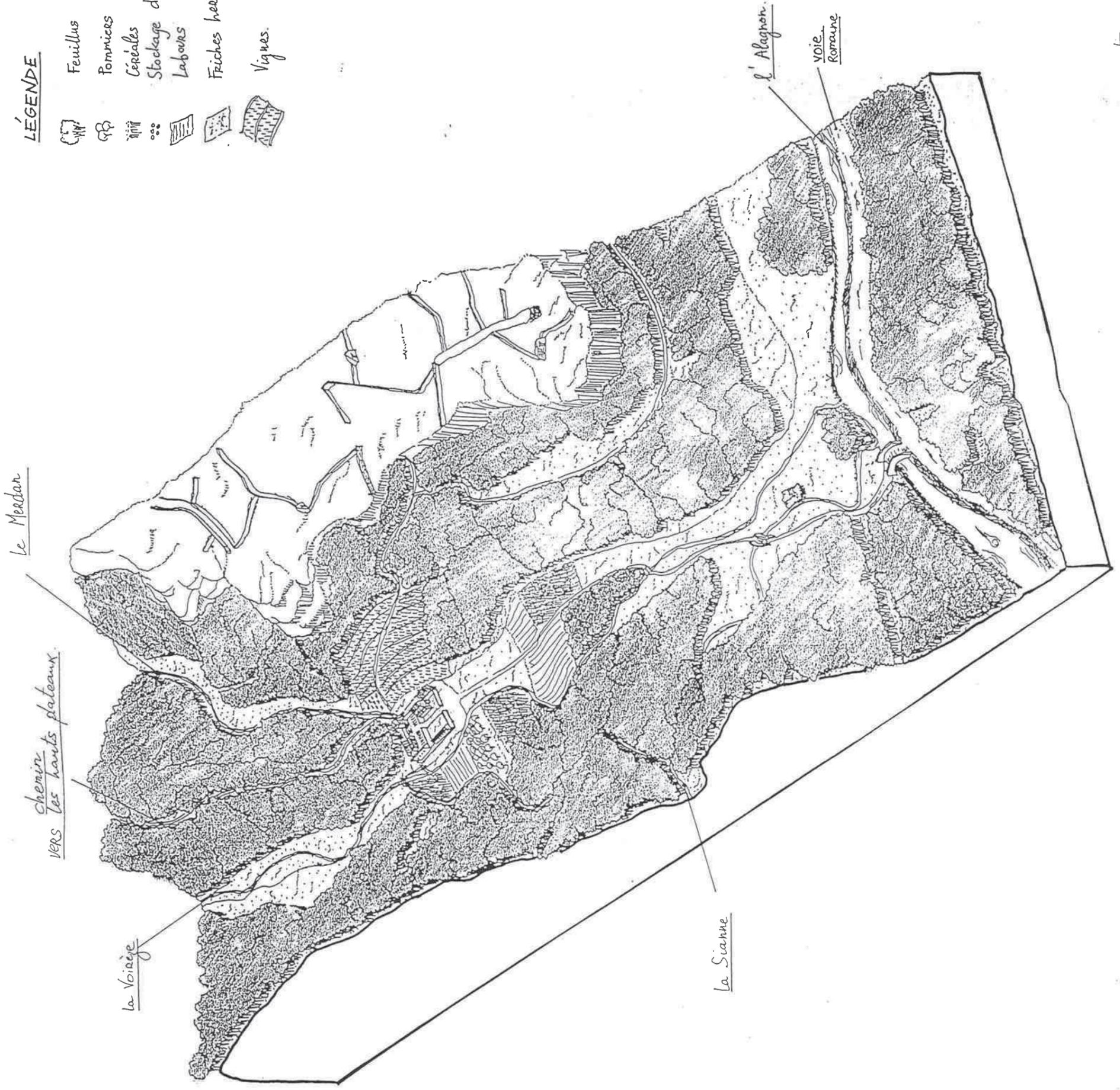
On cultivait aussi des vignes , davantage pour sa propre consommation que pour le commerce du vin.

Les montagnes étaient peu peuplées, cependant, elles nourrissaient déjà ovins et bovins. Les vestiges de nombreux villages d'été, implantés à la limite des forêts et des pâturages d'altitude témoignent encore de la pratique très ancienne de la transhumance.

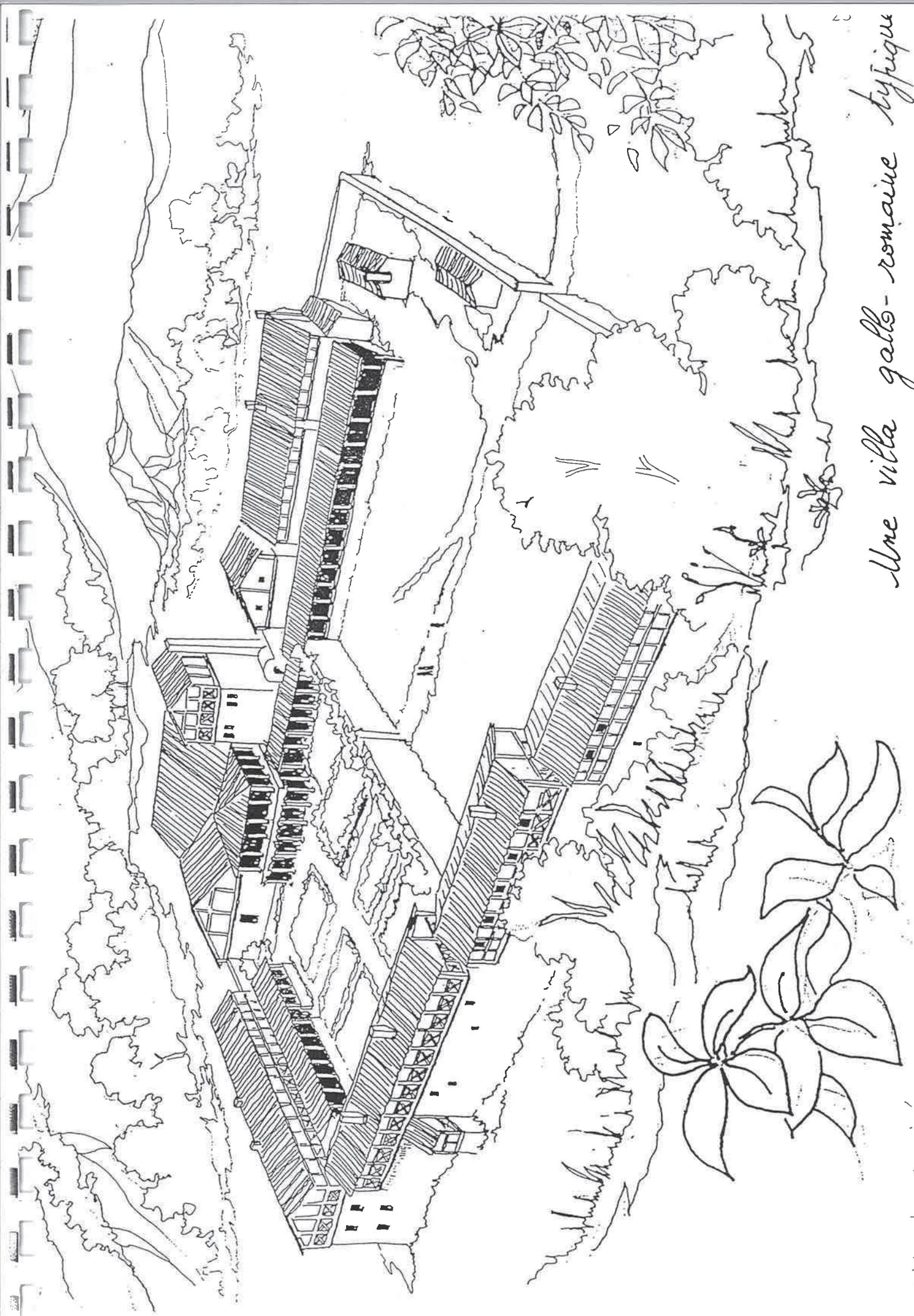
De même les alignements de tumulus sur certains plateaux des environs de Blesle sembleraient témoigner de l'existence très ancienne des pâturages.

LÉGENDE

- Feuillus
- Pommiers
- Céréales
- Stockage des amphores
- Labours
- Friches herbacées et pâturés
- Vignes



AVERTISSEMENT = Ce paysage est une possibilité, parmi d'autres et tout n'est pas représenté.



Une villa gallo-romaine typique

II. Du Xème au XVIIIème siècle

Le Moyen-âge a apporté quelques améliorations dans les productions agricoles.

Les croisades ont introduit le prunier et le pêcher. Dans le même temps, les surfaces cultivées augmentent. Cette extension résultait de la pression démographique, qui elle-même du Xème au XIIème siècle poussa au regroupement de l'habitat.

A Blesle, le village s'est développé autour de l'abbaye dans un premier temps (à partir de 885), puis autour du château des Mercoeur à partir du XIème siècle.

Au XIVème siècle, on construit (ou reconstruit) une deuxième église. Blesle était déjà une ville devenue lieu de commerce et d'industrie (environ 2 000 habitants à l'époque) : vigneron, laboueurs, s'ajoutaient aux artisans du chanvre ; ces derniers cultivant sur les meilleures terres de l'endroit ; les troupeaux et les bois des environs fournissant la matière d'une prospère industrie du cuir.

Au nombre de sept, les moulins, avec leurs tournants à farine et à huile, assurèrent, même jusqu'au début du XXème siècle, une partie de l'alimentation.

Au XVIème et XVIIème siècle, le maigre éventail des productions s'est complété avec la culture des topinambours et des épinards. Alors qu'en montagne, on commence à faire la fourme et le bleu.

Les paysans vivent dans des cabanons et les techniques restent archaïques (la traction animale reste l'apanage des grandes exploitations). Les denrées produites restent de petit volume et les troupeaux de faible taille.

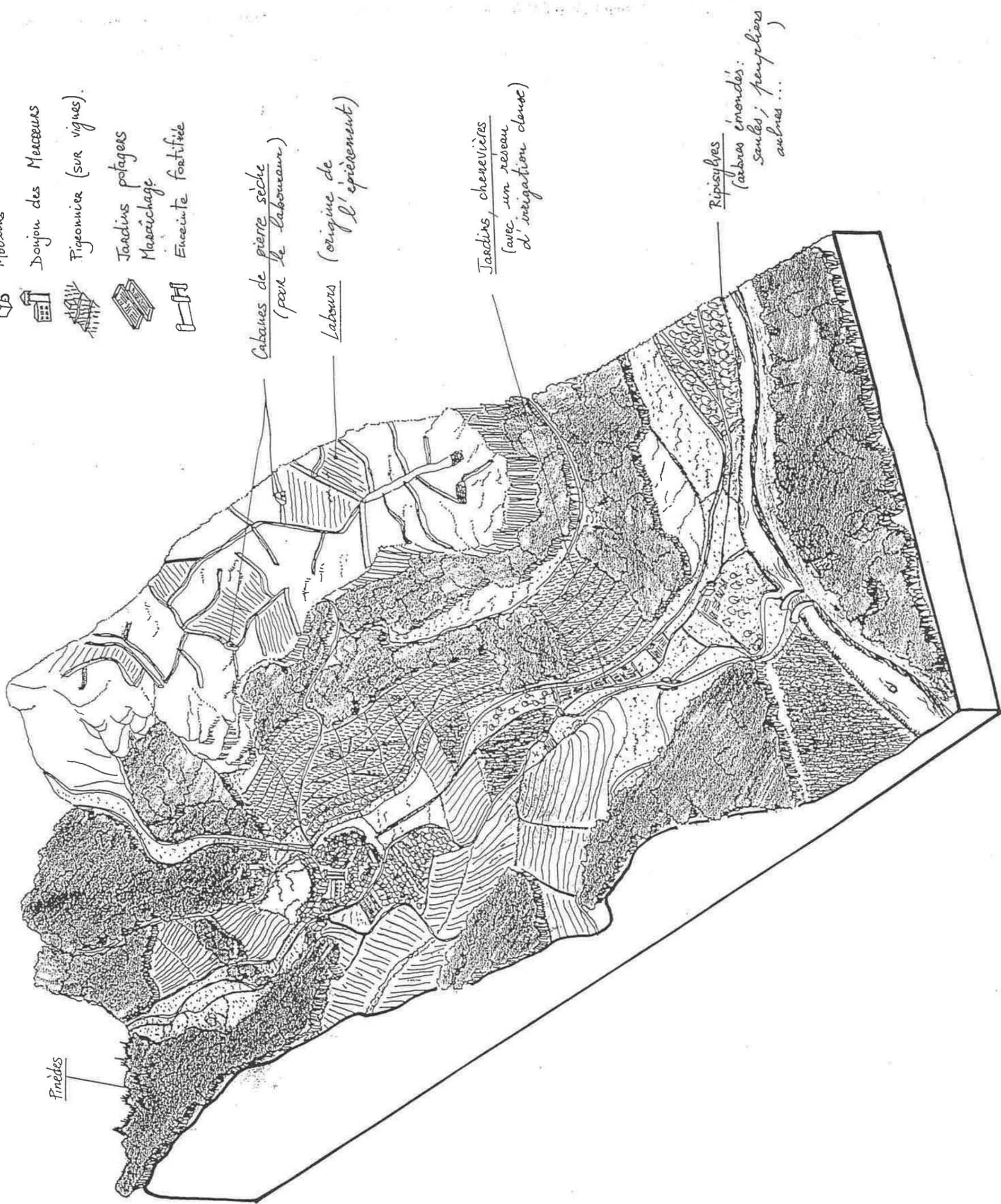
Au XVIIIème siècle, les cultures fondamentales sont des céréales : le seigle est dominant (car il résiste au froid, s'adapte aux sols pauvres et s'utilise dans la confection de l'habitation) ; viennent ensuite, le froment et l'orge. Les cultures secondaires concernent les raves et le chanvre.

La culture de la vigne et dans une moindre mesure, celle des arbres fruitiers (pêchers, abricotiers, cerisiers, poiriers) étaient localisées principalement sur les coteaux (à l'est et à l'ouest du sillon limaginois) mais aussi dans le bassin de Massiac. Le pommier, lui, se trouvait beaucoup plus dans les fonds de vallée.

Pour l'élevage, il n'y avait guère que deux ou trois vaches dans la plupart des exploitations. Les troupeaux de moutons étaient plus nombreux : réunis en petits troupeaux, ils pâturaient sur les communaux, les jachères, les champs moissonnés ou les prairies fanées, sous la garde d'un berger de village.

LÉGENDE

-  Moulin
-  Dojon des Merceurs
-  Figonnière (sur vignes).
-  Jardins potagers
-  Maraîchage
-  Encinte fortifiée



Pinèdes

Cabanes de pierre sèche
(pour le labourant)

Labours (origine de
l'épiècement)

Jardins, chenevières
(avec un réseau
d'irrigation dense)

Ripisylves
(arbres émondés:
saules; peupliers
autres...)

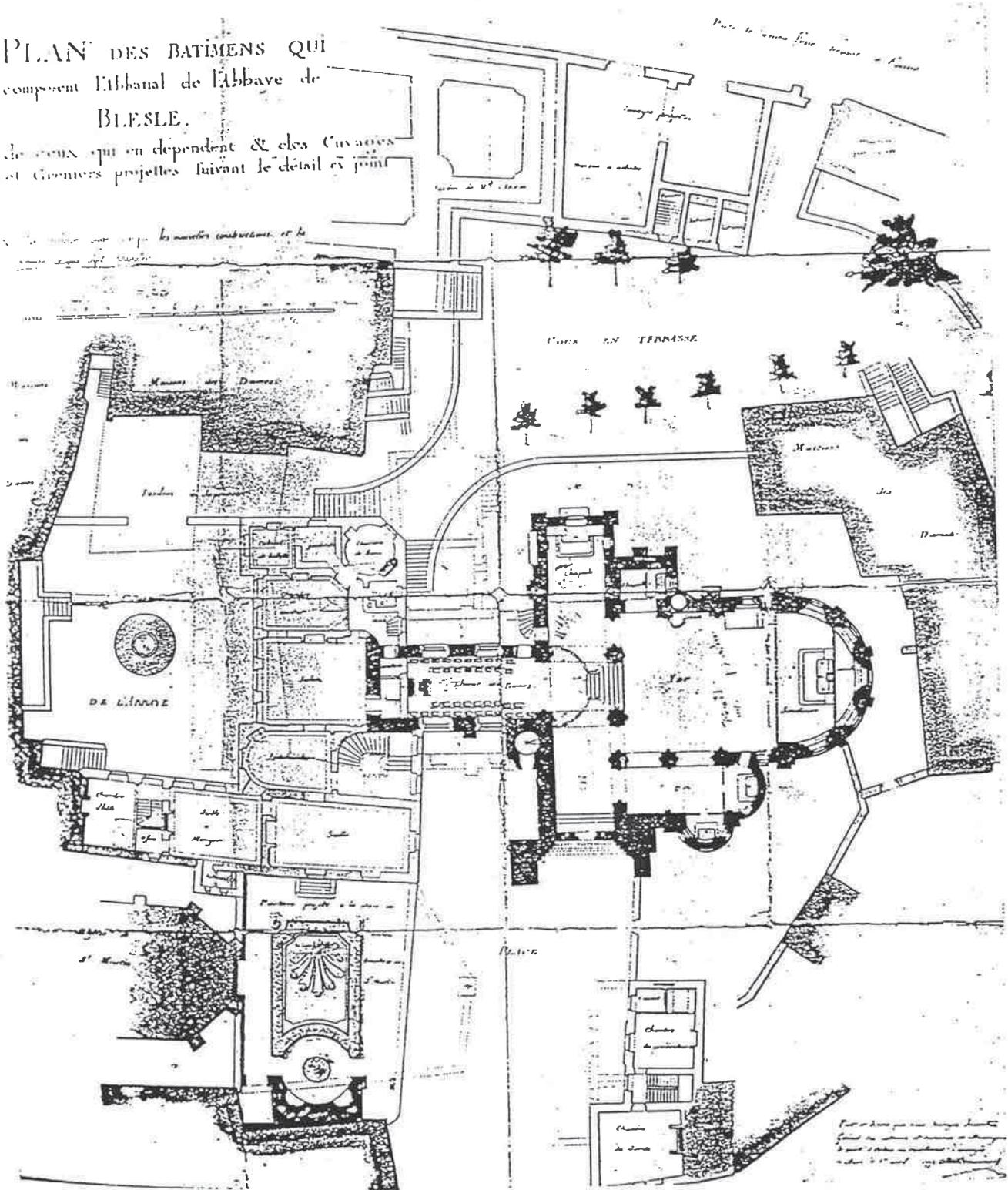
BLESLE

AU
XVIII^e siècle

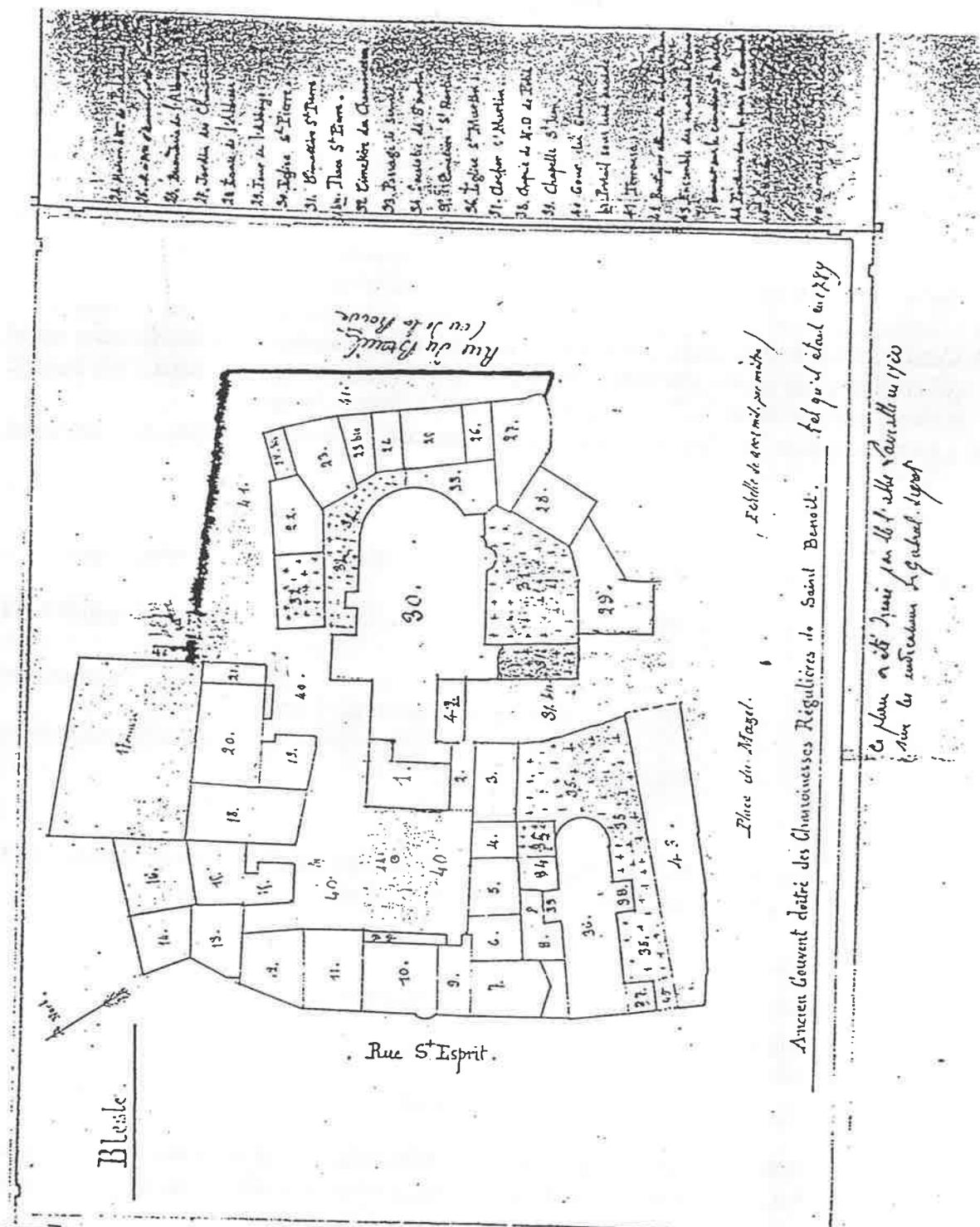


BLESLE - 1778

PLAN DES BATIMENS QUI
 composent l'abbatiale de l'abbaye de
 BLESLE.
 de ceux qui en dependent & des Cuisines
 et Greniers projettes suivant le detail cy joint



BLESLE - 1789



- Légende**
1. Maison Abbatielle (commune)
 2. Arrière allée de la place St Pierre à la Cour de Convent
 3. Ancienne maison Abbatielle
 4. Couriers de Chapelle
 6. Maison de Dames de St Pol
 7. Cour et jardins de D. de St Pol
 8. Cour d'habitation par l'Église St Martin
 9. Dames de St Esprit de la Blesle
 10. Maison de M^{re} de Surrogin
 11. Terrain appartenant à la maison
 12. Maison de M^{re} de Chassigny
 13. Maison de M^{re} de Chassigny
 14. Maison de M^{re} de Chassigny
 15. Maison de M^{re} de Calonne
 16. Jardin de la maison 23
 17. Maison de M^{re} de la Faye
 18. Jardin de la Maison St
 19. Jardin de M^{re} l'Abbesse
 20. Maison de M^{re} de Ronges
 21. Maison de M^{re} de St Germain
 22. Maison de M^{re} de St Germain
 23. Maison de M^{re} de St Germain
 24. Maison de M^{re} de St Germain
 25. Maison de M^{re} de St Germain
 26. Maison de M^{re} de St Germain
 27. Maison de M^{re} de St Germain
 28. Maison de M^{re} de St Germain
 29. Maison de M^{re} de St Germain
 30. Cour
 31. Cour
 32. Cour
 33. Cour
 34. Cour
 35. Cour
 36. Cour
 37. Cour
 38. Cour
 39. Cour
 40. Cour
 41. Cour
 42. Cour
 43. Cour
 44. Cour
 45. Cour
 46. Cour
 47. Cour

38. Chapelle St Jean
39. Chapelle St Jean
40. Cour des Chanoines
41. Terrain appartenant à la maison de M^{re} de St Germain
42. Terrain appartenant à la maison de M^{re} de St Germain
43. Terrain appartenant à la maison de M^{re} de St Germain
44. Terrain appartenant à la maison de M^{re} de St Germain
45. Terrain appartenant à la maison de M^{re} de St Germain
46. Terrain appartenant à la maison de M^{re} de St Germain
47. Terrain appartenant à la maison de M^{re} de St Germain

Rue du Brouil
(au de la fleur)

Rue St Esprit

Rue de la Magel

Ancien Couvent de M^{re} des Chanoines Réguliers de Saint Benoît. Felgué et al. en 1789

Ce plan a été dressé par M^{re} de St Germain en 1780
sur les indications de Gabriel Legros

III . Le XIXème siècle

Des transformations importantes apparaissent dans les méthodes de culture et dans le choix des productions.

L'agriculture des Limagnes tendait à la fois à la diversification et à une spécialisation par petites régions, sous l'influence de différents facteurs :

- L'accession à la propriété de nombreux paysans à Blesle, comme nous le dit Madame Josanne Pothier dans son ouvrage Les Moulins, la possession d'un moulin faisait la fierté des familles dont les ancêtres y travaillèrent comme manoeuvriers.
- L'augmentation de la population grâce aux meilleures conditions de vie des campagnes.
- L'amélioration de l'outillage grâce à la révolution industrielle du milieu du XIXème siècle qui profita aussi au monde rural : machines motorisées par exemple. Mais c'est surtout le cheval, vers la fin du XIXème siècle qui remplace l'âne et le mulet.
- La multiplication des foires et des marchés qui contribuèrent, à Blesle, aux échanges avec le Cantal en amont, et en aval avec les grandes villes dont Paris.
- L'apparition du chemin de fer.

A Blesle, toutes les cultures sont au summum de leur production comme jamais depuis des siècles.

La vigne a connu un essor après 1850. Grâce à l'amélioration des communications, la production s'écoulait bien et la vigne apparaissait comme le remède à tous les maux.. Grâce à elle, les inconvénients du morcellement parcellaire et de l'exiguïté des exploitations n'apparaissent plus comme un handicap ; parallèlement les vergers se développent. La crise du prix des céréales, à la fin du siècle, puis la destruction des vignobles du midi par le phylloxéra ont encore favorisé cet essor prodigieux.

En 1830 : 5 500 ha

En 1890 : 9 000 ha.

Alors que dans le Puy-de-Dôme, la surface passe de 28 000 ha à 43 000 ha entre 1868 et 1890. Malheureusement, ce développement n'a été que de courte durée :

- le phylloxera vers 1890,
- la guerre de 1914 : les vignes sont abandonnées,
- le mildiou

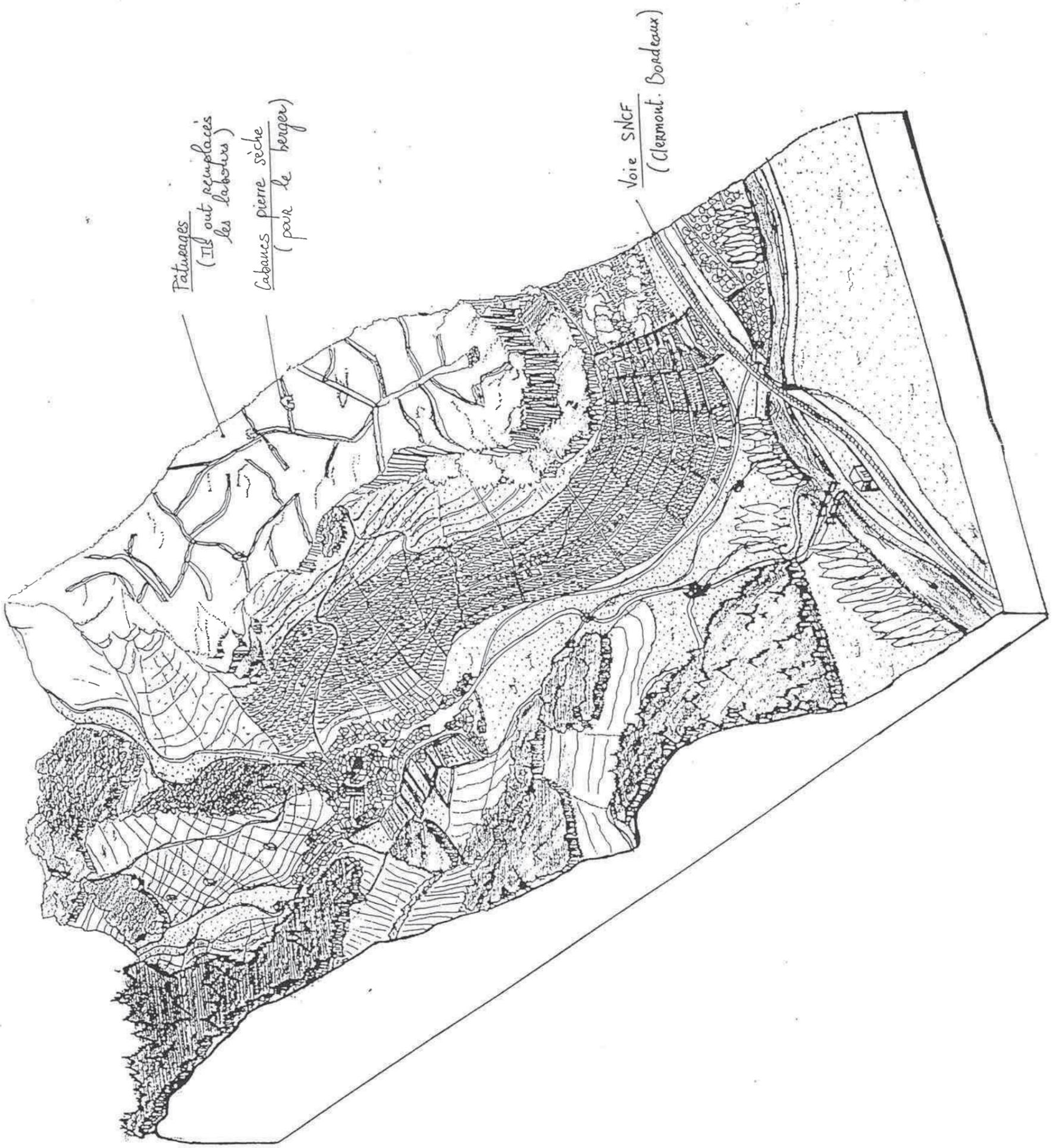
ont anéanti le vignoble.

En 1945, il ne reste que 2 000 ha cultivés en Haute-Loire.

Si Blesle fut légèrement épargnée, ce fut grâce à sa position de "carrefour" entre les montagnes du Cantal, et les villes des vallées ; et aussi à ces voies de communications multiples : chemins, routes commerciales et la voie ferrée. Mais cela n'y a pas suffi.

La prospérité de Blesle jusqu'à l'aube du XIXème siècle concerna aussi l'élevage du mouton. En effet, on retrouve sur des plateaux, à 20 km environ, des cabanes de pierres sèches, sur des pâturages construits entre 1870 et 1890, ce qui montre leur utilisation fréquente encore à cette époque.

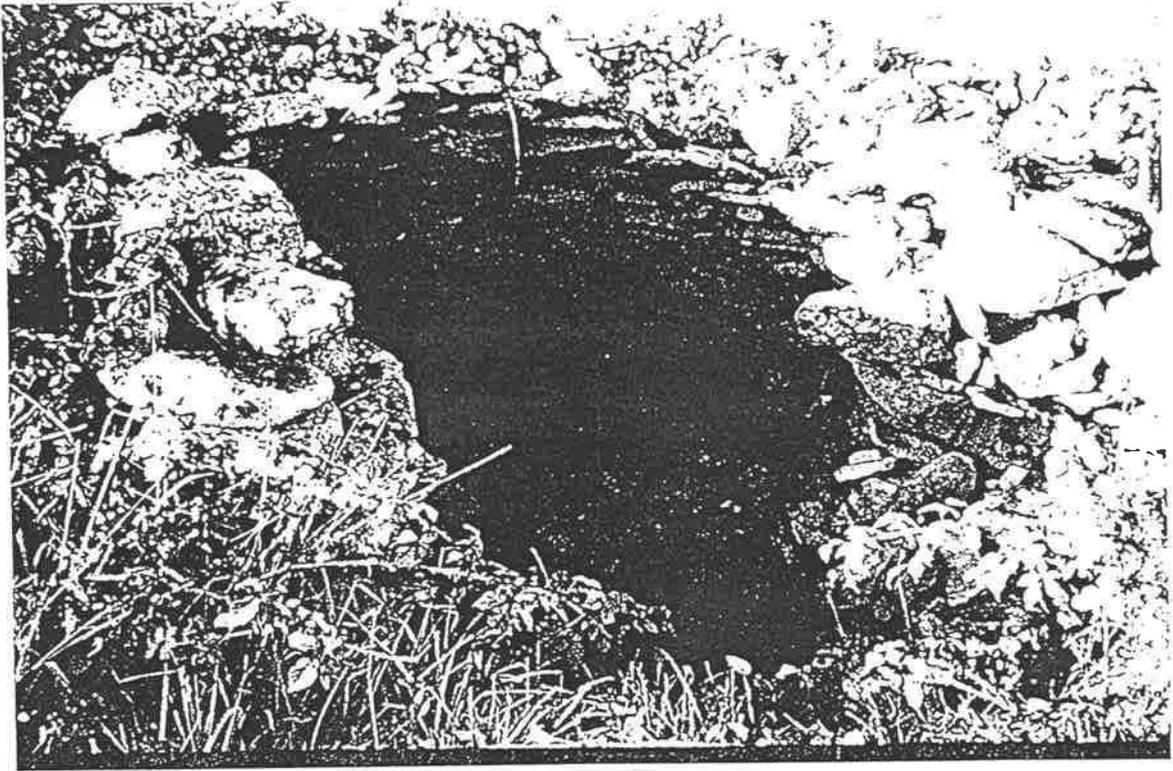
Si nous ajoutons à ces faits, l'agrandissement des fermes, la croissance du nombre de maisons de vigneron et l'augmentation des plantations forestières (pinèdes, sapins), nous comprenons combien le XIXème siècle changera considérablement le paysage de Blesle.



Pâturages
(Ils ont remplacés
les labours)

Cabanes pierre sèche
(pour le berge)

Voie SNCF
(Clermont - Bordeaux)



Les cabanes de pierre sèche
SUR les plateaux.



IV . Le XXème siècle

Nous allons, pour ce siècle, davantage faire un constat sur Blesle.

① Les cultures

Déjà sévèrement réduites à la fin du XIXème siècle, (sauf pour la pomme) les cultures se sont maintenues au niveau qu'elles avaient vers les années 1920, jusque dans les années 1960. Depuis, les vignes et les vergers ne subsistent qu'à l'état de traces, lorsque les friches, les robiniers ne les ont pas recouverts complètement. Et ceci pour plusieurs raisons :

- En 1960, une loi préconise l'arrachage des vergers contre indemnisation, ce qui a fini d'effacer du paysage la quasi-totalité des vergers.
- L'abandon progressif des structures des cultures :

→ **Les terrasses**

Jadis, tous les ans, on passait l'hiver à entretenir les murettes. Depuis la fin de la première guerre mondiale, cet entretien n'a plus été fait. Mais le paysage des murettes subsiste sur les coteaux et les plateaux où les vaches ont remplacé les moutons. Mais la détérioration devient plus importante.

→ **Les canaux d'irrigation**

Ces canaux qui s'étalent sur toutes les parcelles le long de l'Alagnon, de la Voireuze et de la Sianne ont permis à Blesle de vivre et de commercer sur les cultures des jardins et des vergers. Sur la majeure partie des parcelles en question, sous vingt centimètres de terre arable, il n'y a que du gravier. Or certains de ces canaux n'ont pas été curés, ni entretenus depuis au moins trente ans. L'eau n'y circule que faiblement et aurait même tendance à y stagner.

Parmi les facteurs qui ont modifié substantiellement le paysage, il faut ajouter d'une part la progression des terrains en friche et d'autre part celle des plantations de sapins, propre à l'Auvergne en général, mais aussi à la vallée de Blesle. 80% de la superficie boisée de Blesle est composée exclusivement de feuillus (en sachant que 30 à 40% de la superficie communale est boisée).

② L'architecture

Après avoir subi des transformations (puisque des maisons anciennes furent détruites) Blesle voit son patrimoine architectural revivre, surtout depuis une dizaine d'années (voir pages suivantes).

③ Blesle en quelques données. Les caractéristiques actuelles

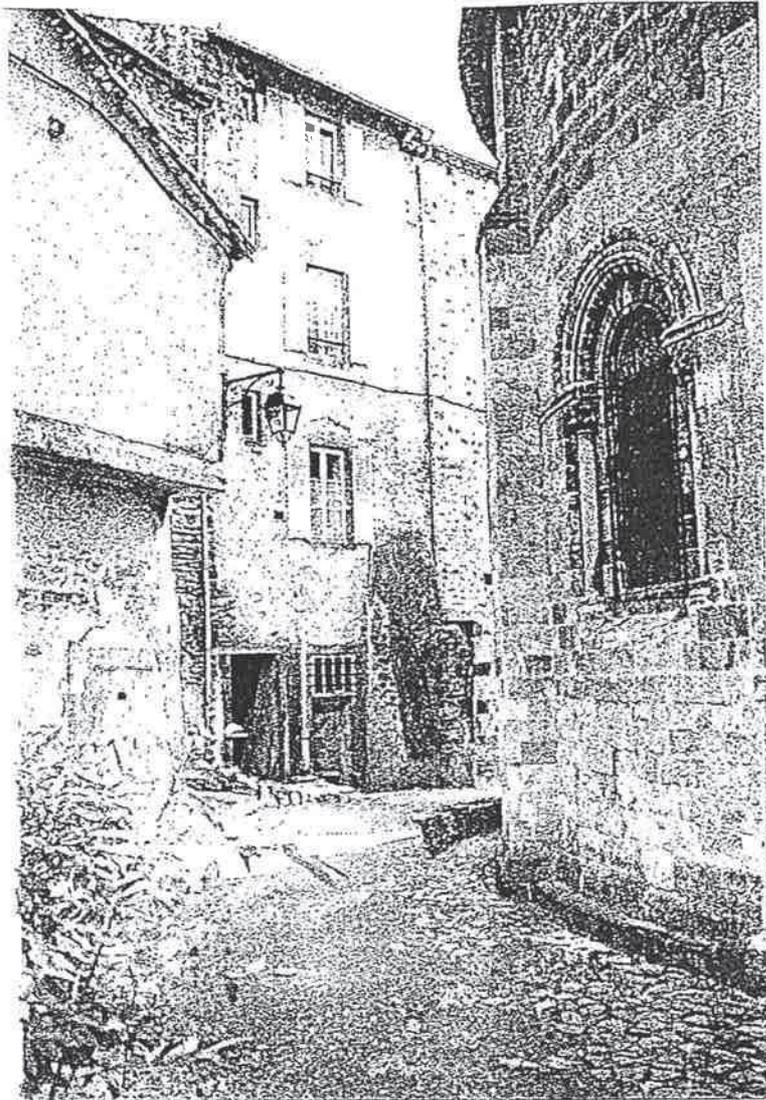
- **nombre d'habitants : 710**
- **densité population :**
 - 1886 : 50 à 100 habitants/km²
 - 1982 : 10 à 30 habitants/km²
- **âge de la population**
 - 1982 : + 60 ans = 25 à 30% de la population
 - 20 ans = 24 à 27%
 - 20 à 60 ans = 45 à 48%
- **évolution par catégories socio-professionnelles**
 - de 1968 à 1982 : agriculteurs : 35,4% à 6,5%
 - employés : 8,4% à 26,6%
 - . artisanat :
 - nombre d'entreprises pour 100 habitants : 2,5 à 3,4
 - . industrie agro-alimentaire : 50 salariés (travail du grain et des lentilles)
 - . bois, meuble, papier : 50 salariés dans le meuble
- **occupation des sols**
 - . 50 à 60% des terrassements sont utilisés pour l'agriculture en général (taille moyenne des exploitations : +30ha)
 - . superficie en herbe : 65 à 80%
 - . 30 à 40% de la superficie communale est boisée (avec + de 80% constitués exclusivement de résineux)
- **tourisme**
 - . nombre de lits touristiques : 21 à 50%
 - . randonnée
 - un sentier de grande randonnée (GR 41) qui va vers Brioude
 - un gîte d'étape équestre

Blesle et son canton ont suivi l'évolution de toutes les zones rurales : vieillissement de la population ; déclin de l'agriculture ; faible progression sur les vingt dernières des activités tertiaires et spécialisées ; tourisme ; industrie du bois.

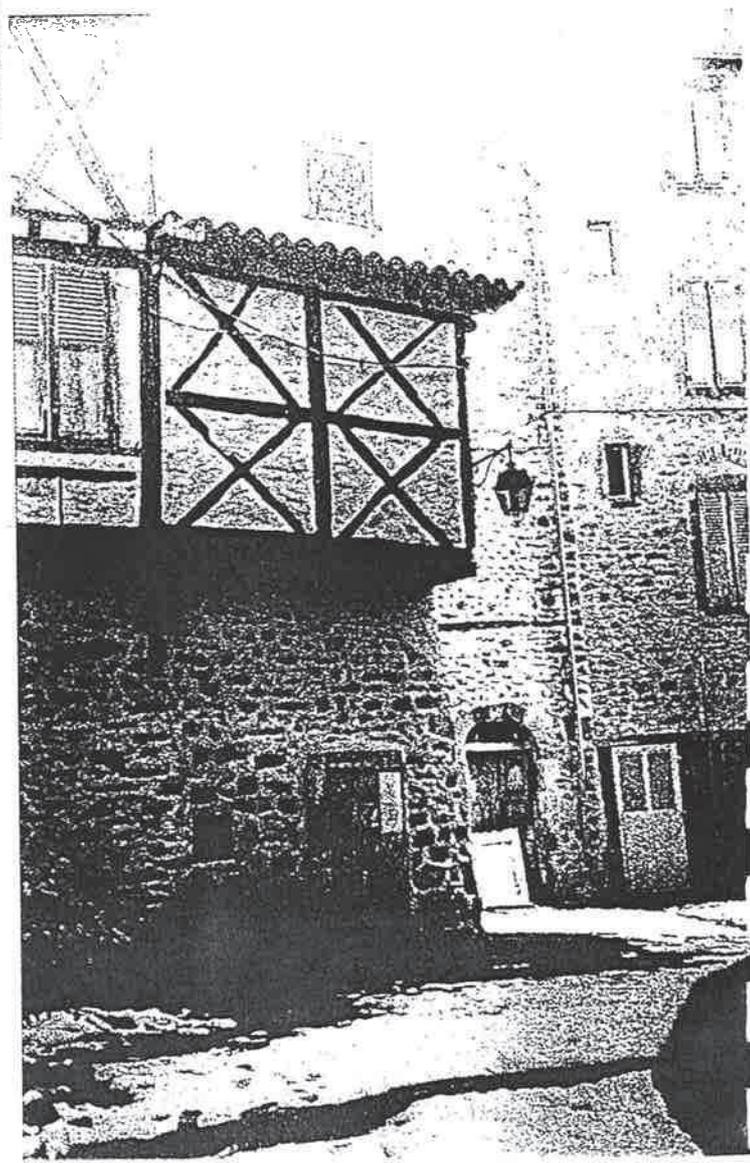
Blesle s'est muni d'équipements collectifs qui tentent de maintenir la population et la vitalité de la commune : maternelle, école, collège, gymnase, centre de formation agricole pour adulte.

Le paysage de Blesle a évolué pendant le XXème siècle d'une manière plus passive qu'au XIXème siècle.

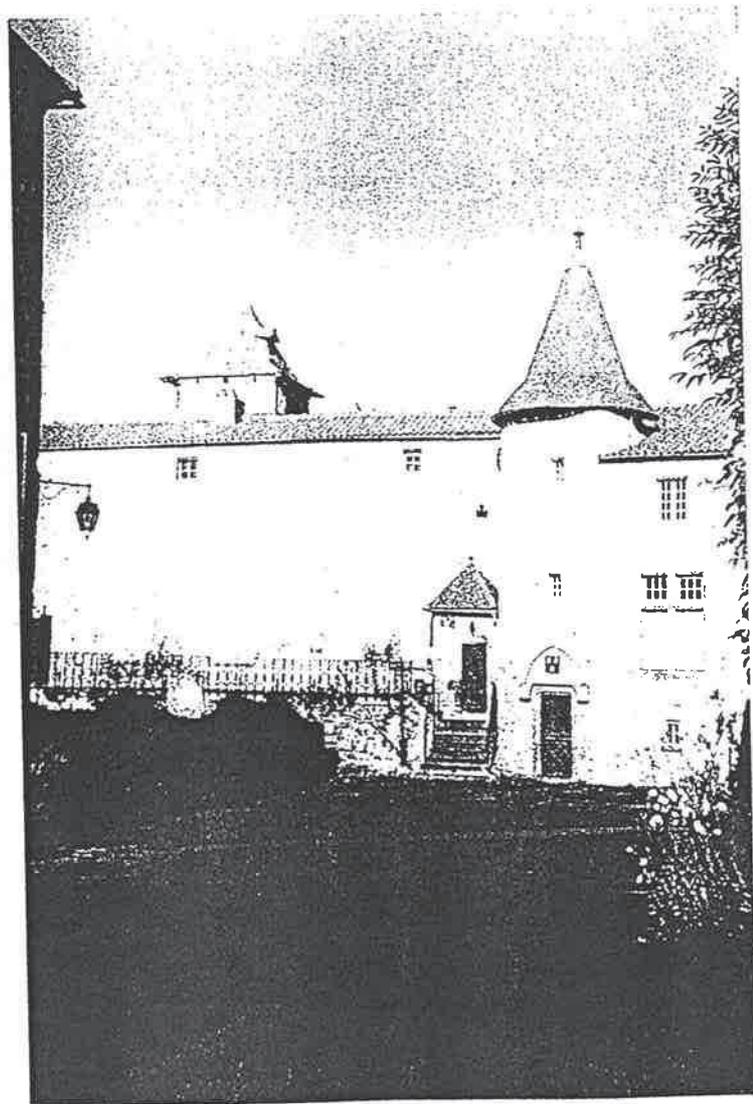
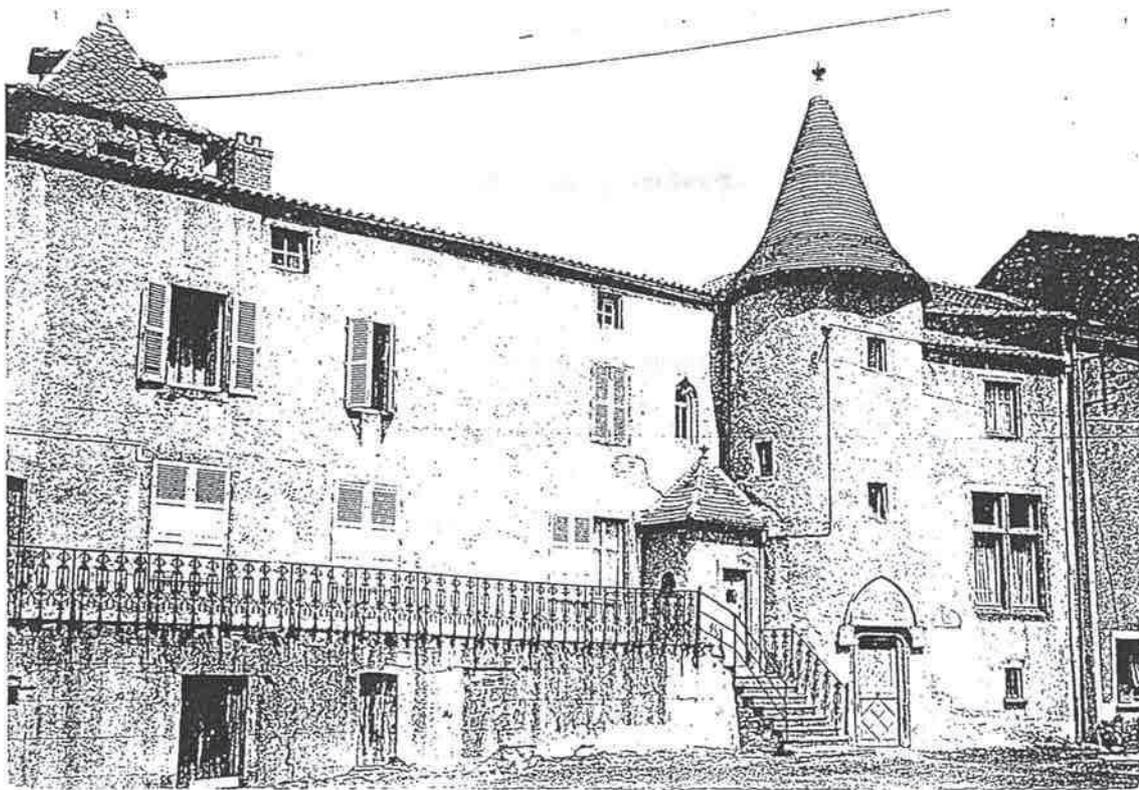
Il a subi un abandon progressif, voire une destruction.

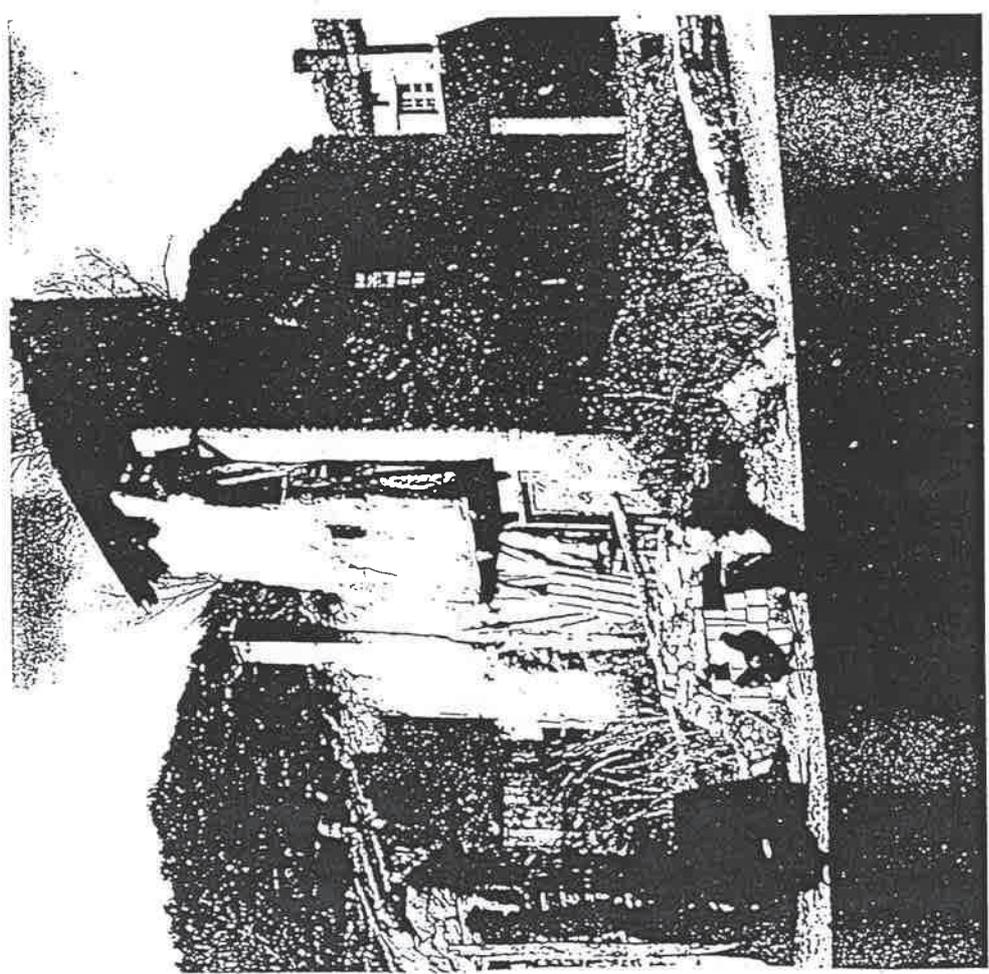
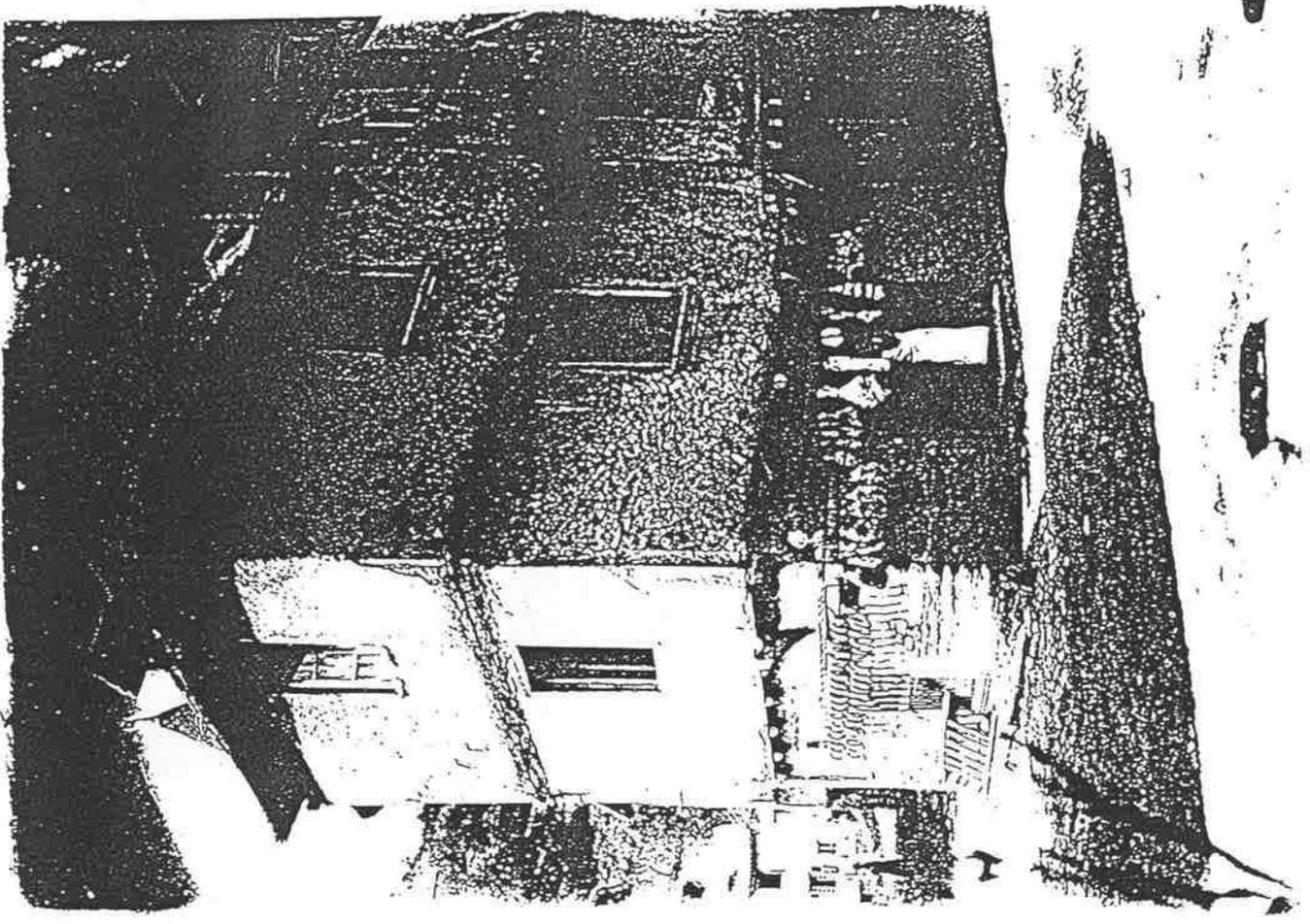


*- Avant
la restauration -*



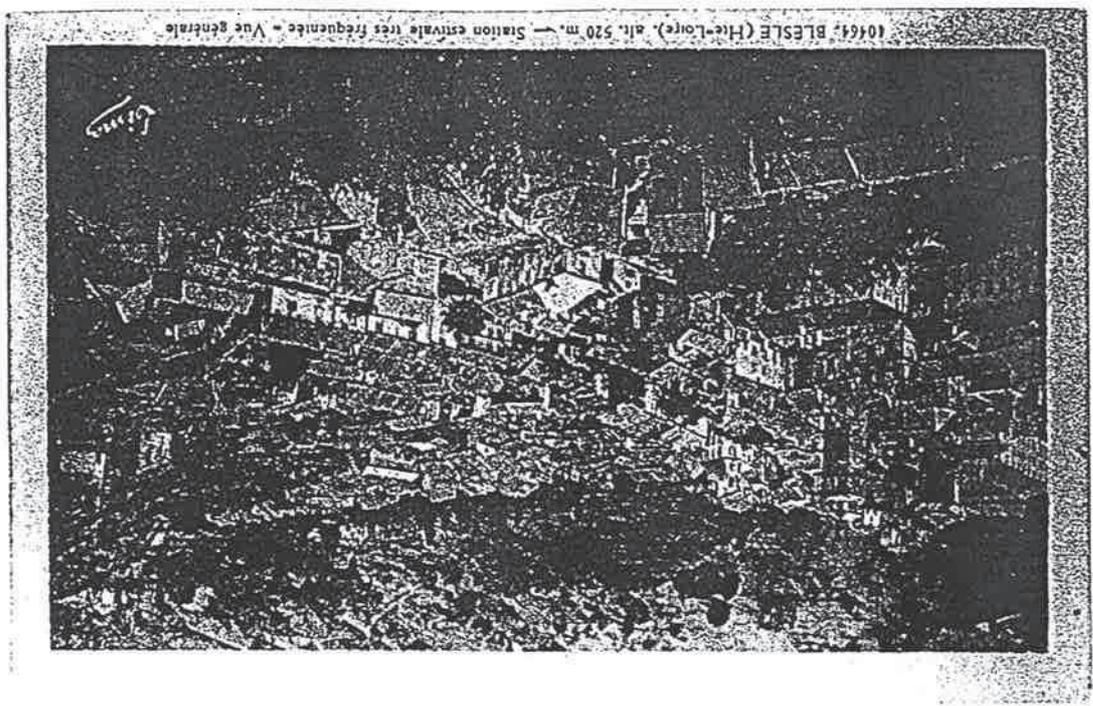
- Le bâtiment restauré -





*Des bâtiments
détruits*

BLESLE. 1910.



BLESLE.
1950.

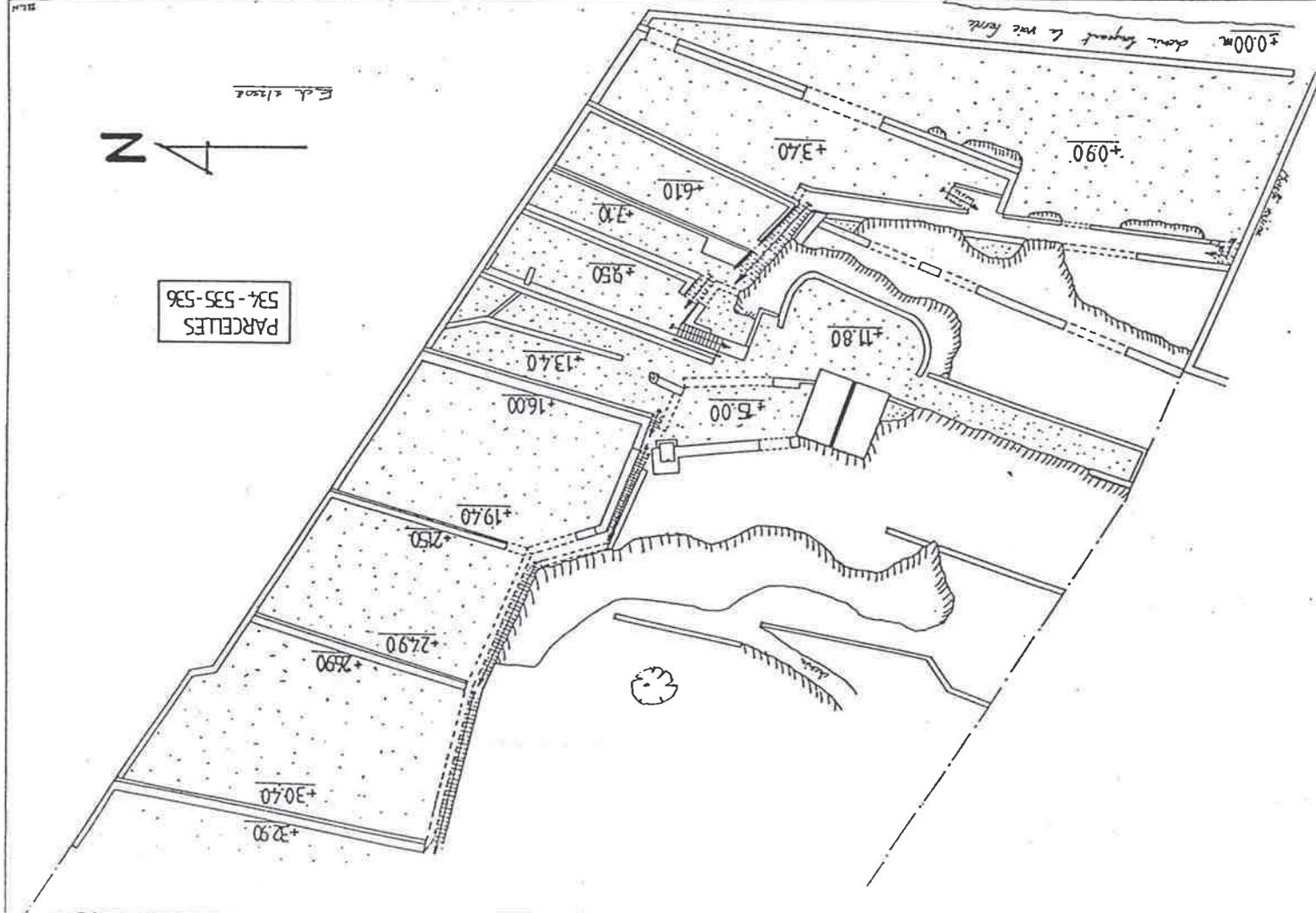
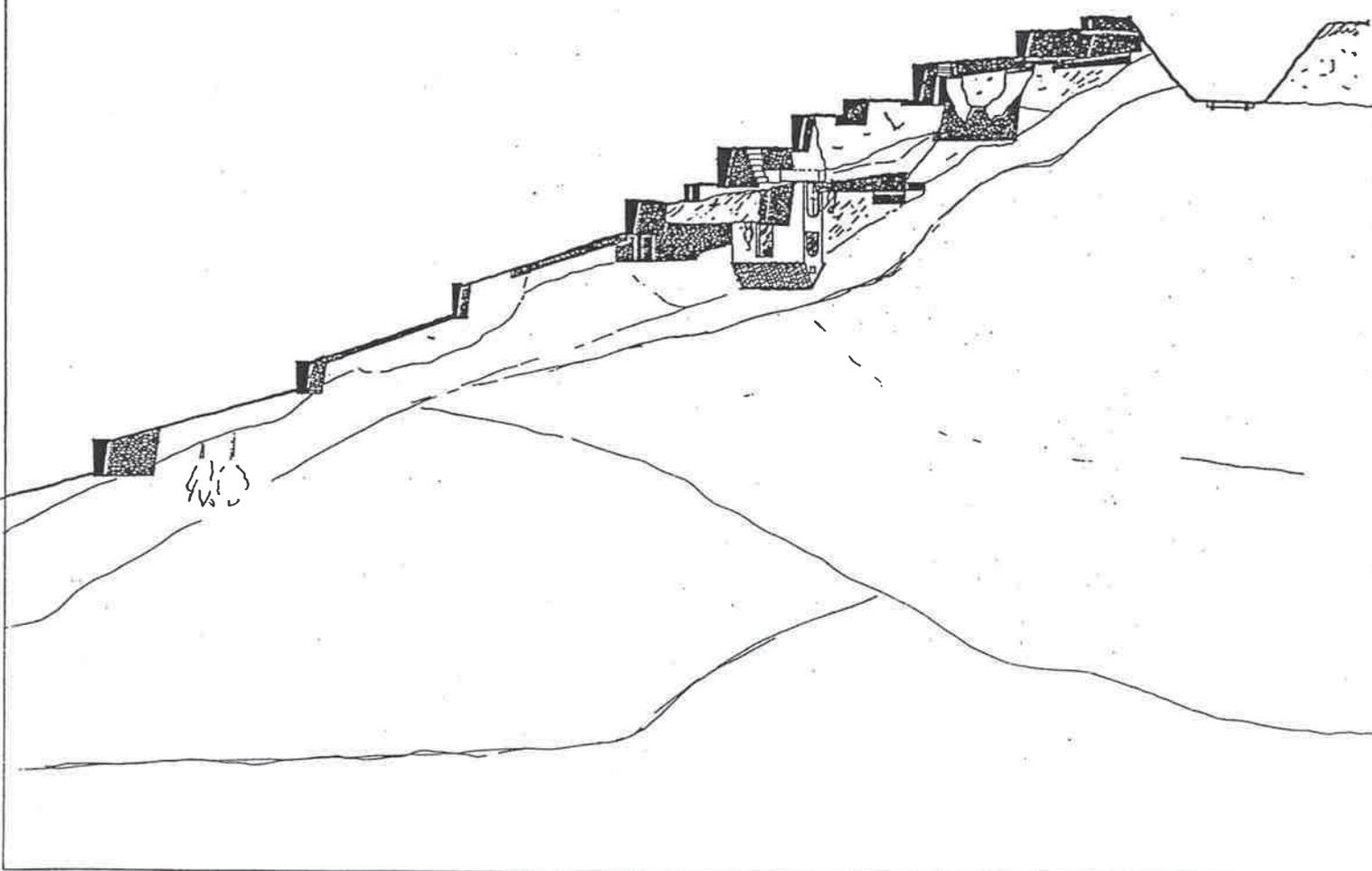


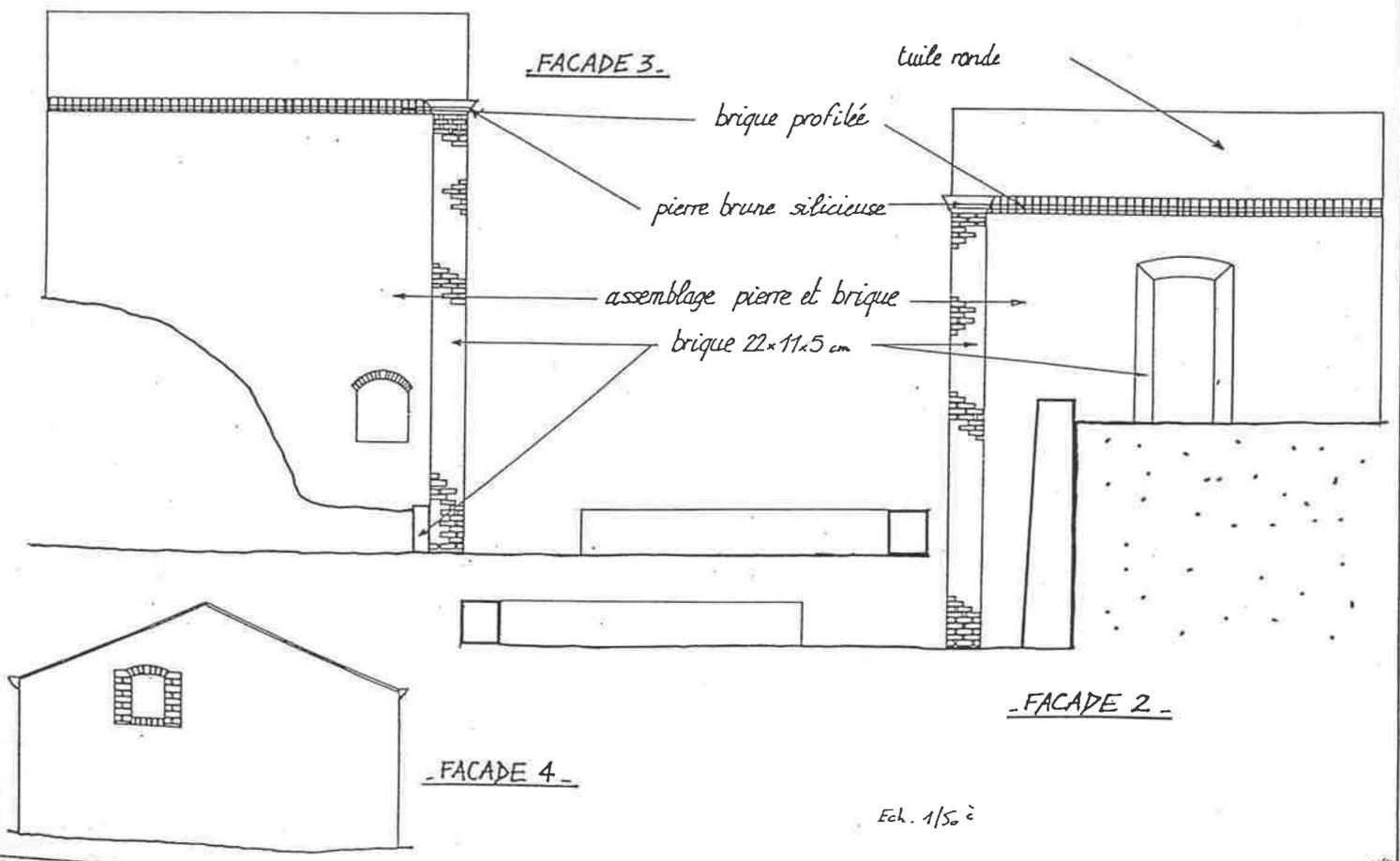
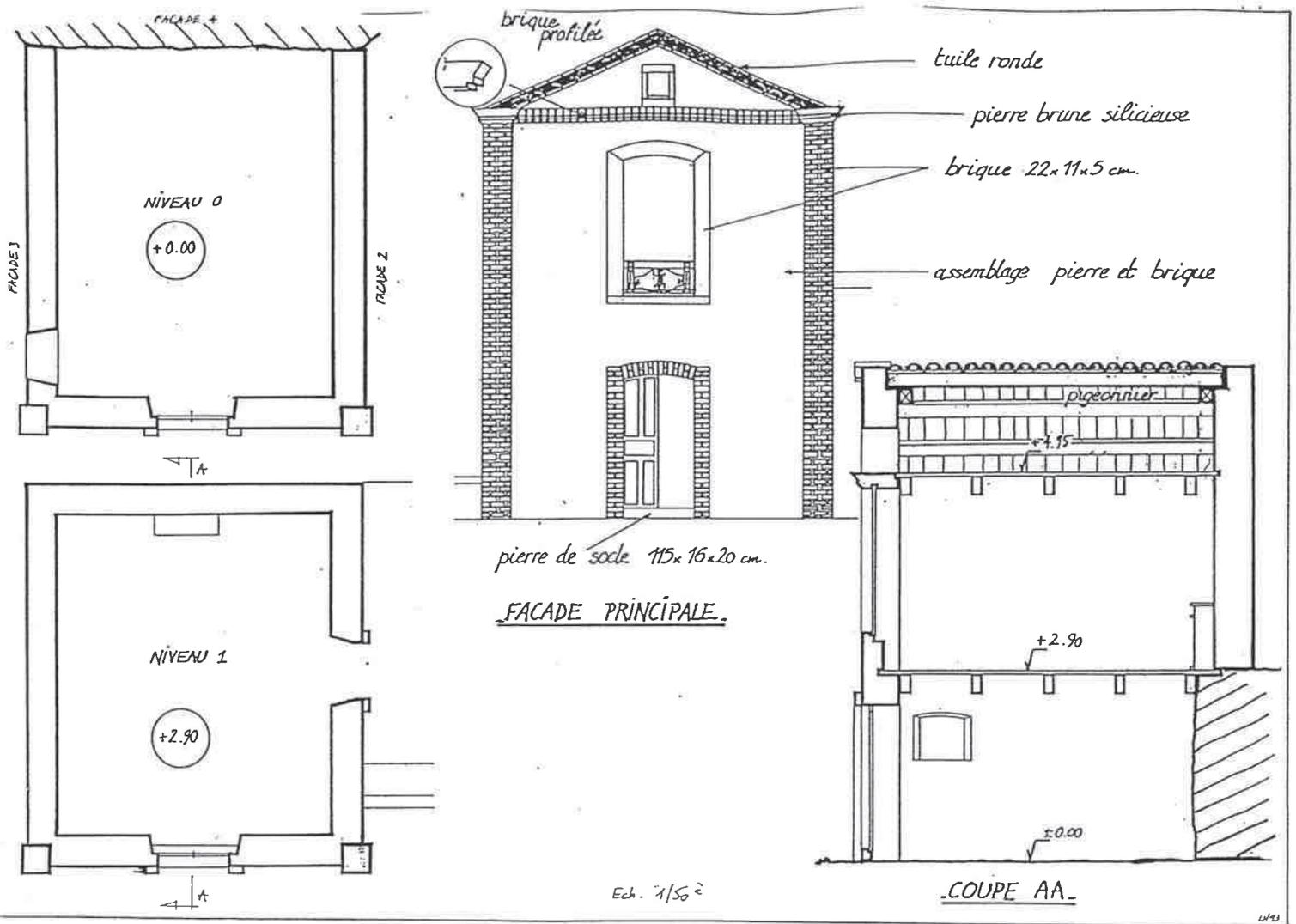
BLESLE. Aujourd' hui.

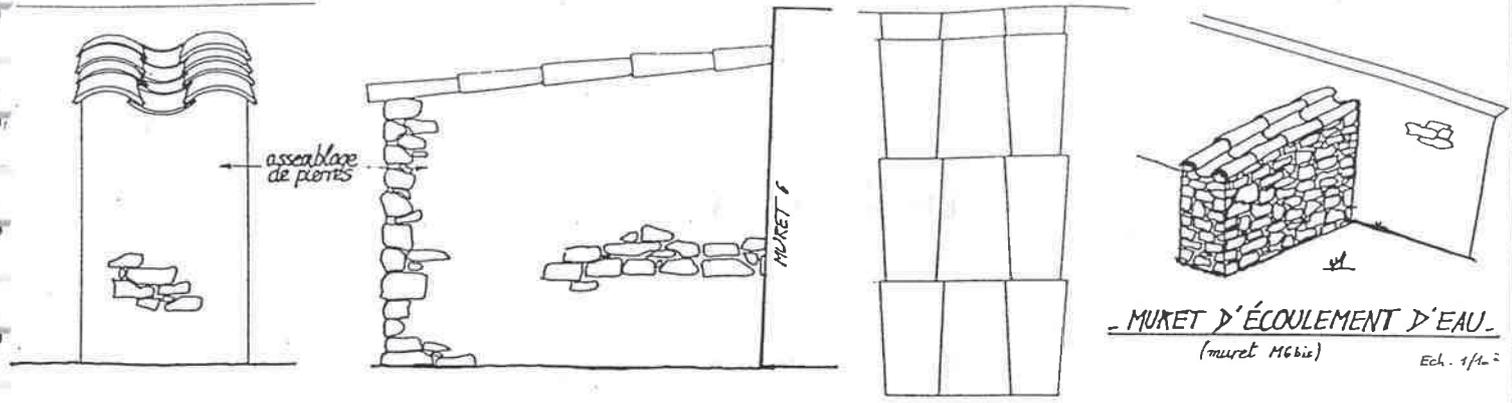


UNIVERSITÉ DE LYON

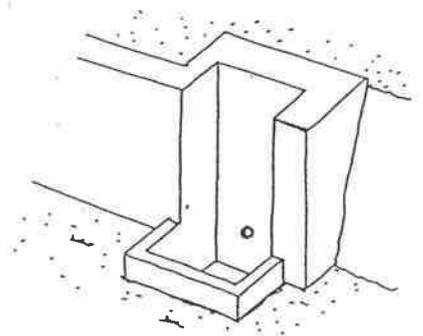
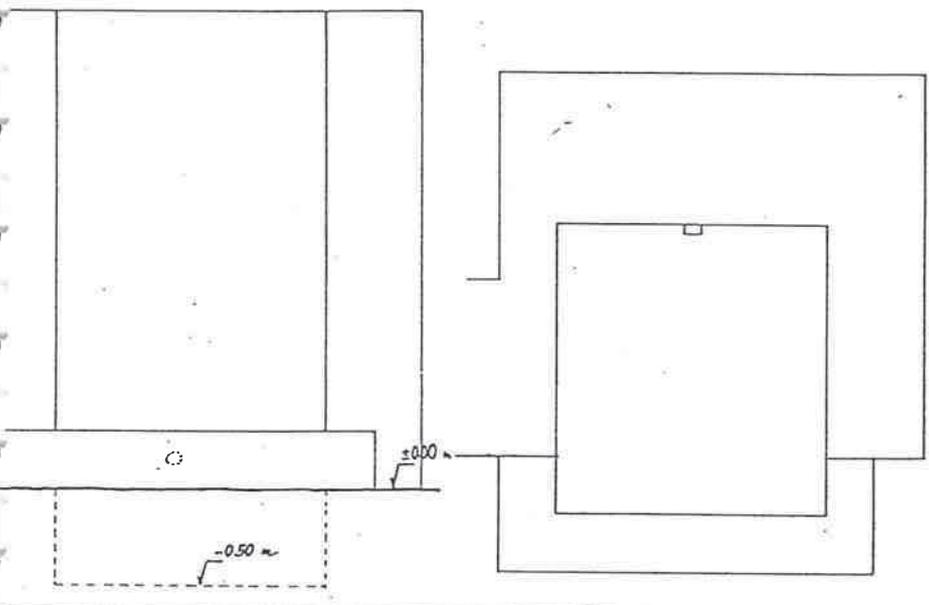
**Relevé graphique
du paysage et de ses éléments bâtis**



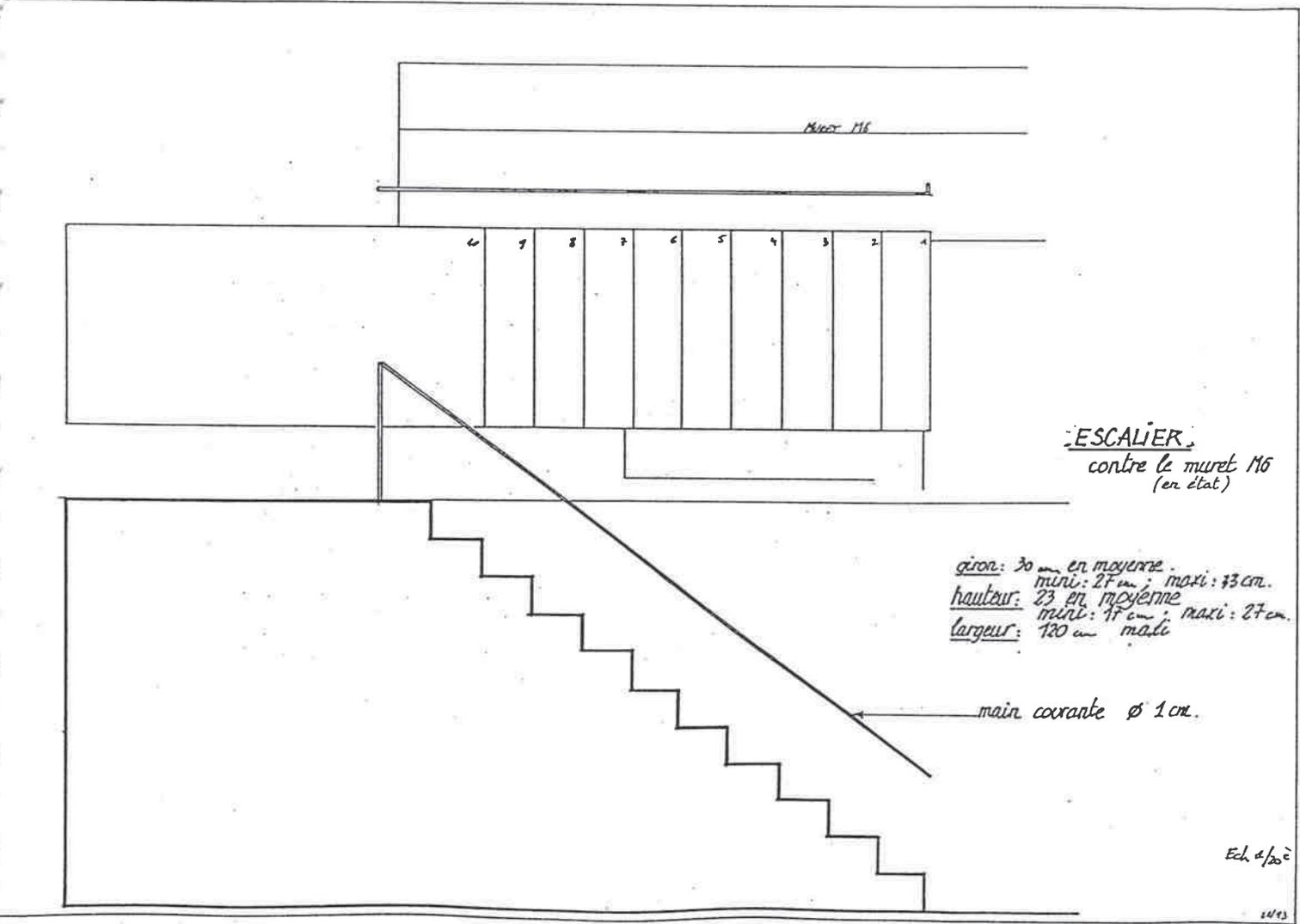




MURET D'ÉCOULEMENT D'EAU
(muret M6bis) Ech. 1/10^e



FONTAINE
(muret M99) Ech. 1/20^e

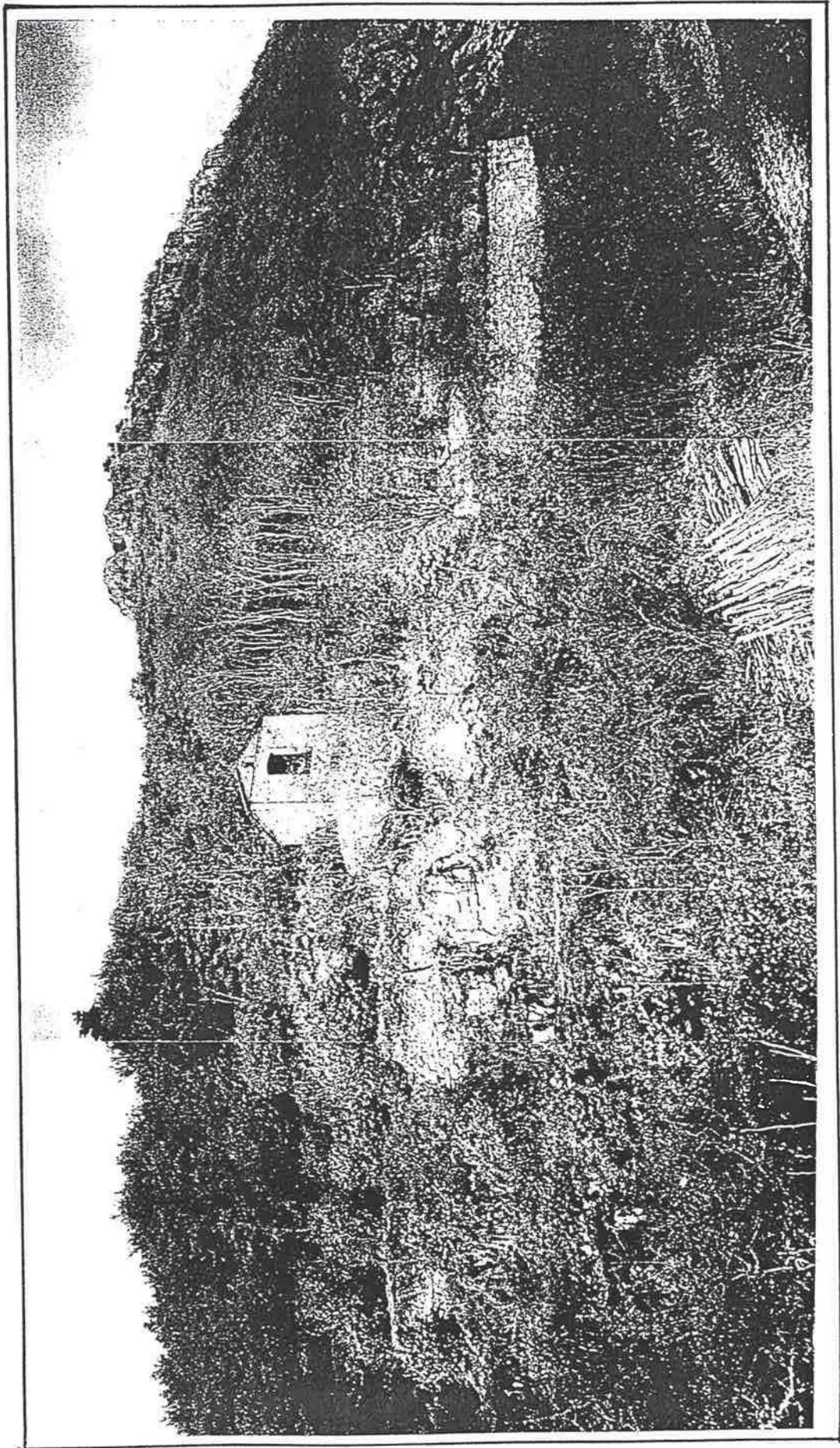


ESCALIER
contre le muret M6
(en état)

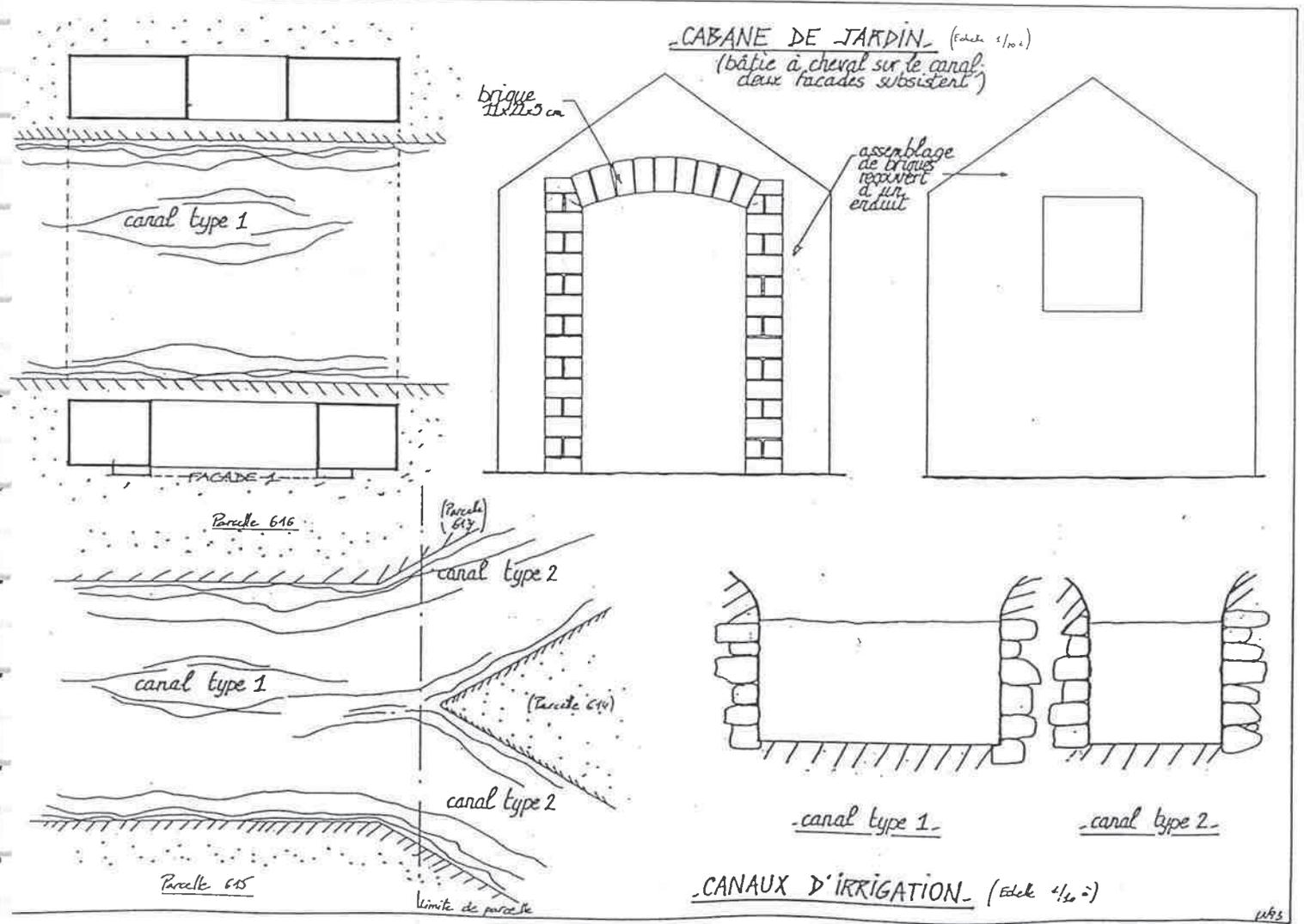
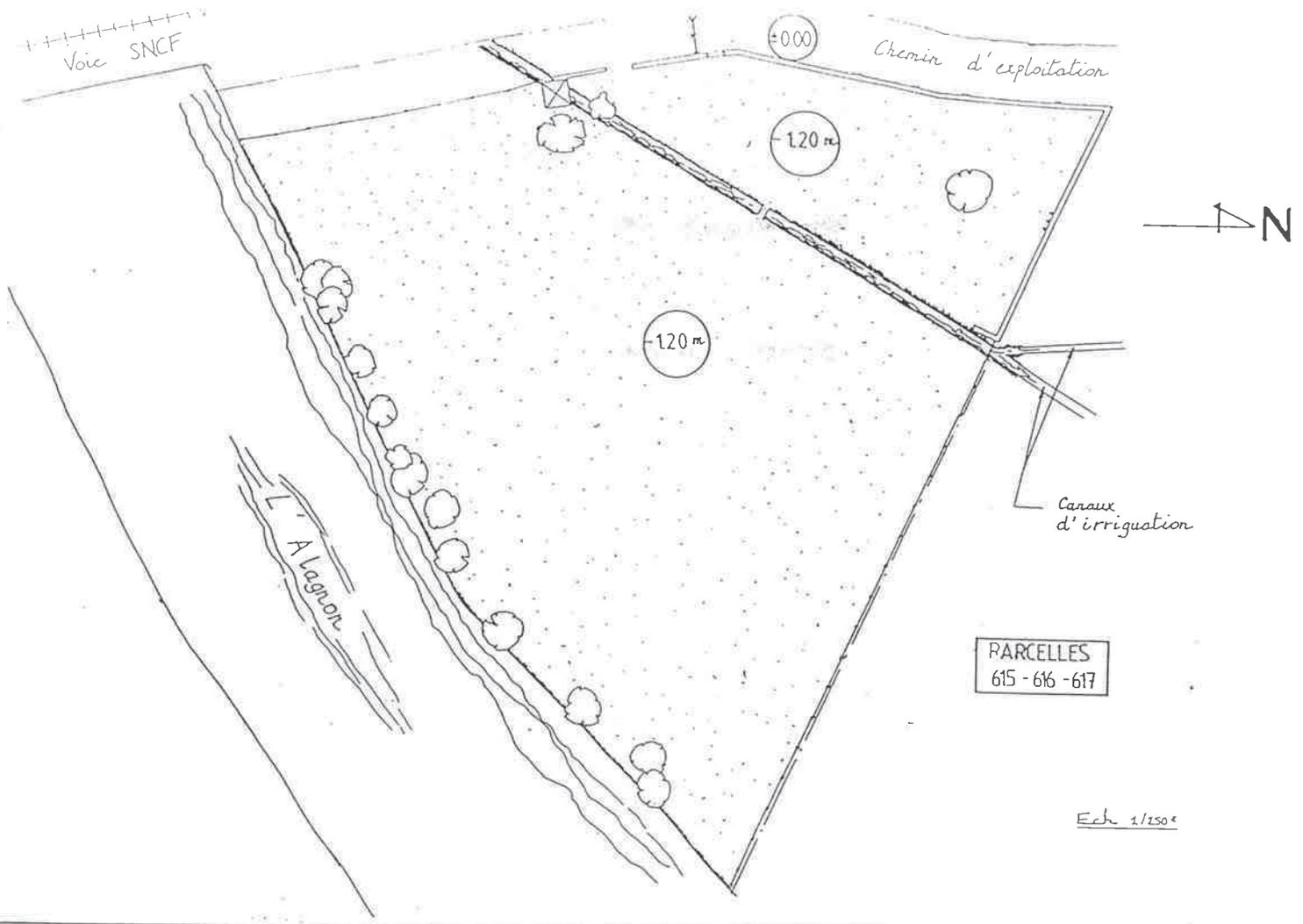
giron: 30 cm en moyenne
mini: 27 cm; maxi: 33 cm
hauteur: 23 cm moyenne
mini: 17 cm; maxi: 27 cm
largeur: 120 cm maxi

main courante ø 1 cm

Ech. 1/20^e



PARCELLES 534. 535. 536.





PARCELLES 615. 616. 617.



Le parti de restauration

Vers une restauration du site de Blesle

Historique des lieux

Les terrasses, qui nous intéressent ici, datent de la fin du XIX^{ème} siècle (probablement 1875), époque où Blesle atteint son apogée dans bien des domaines.

Le terrain du bas, situé au début du lieu-dit "Longchamp", appartient depuis au moins 1800 à la famille Chassignard. Elle y cultivait son jardin potager, et son verger, notamment grâce aux canaux d'irrigation (construits en 1730 environ par des missionnaires).

Mais ce fut Jean Chassignard (grand-père de Madame Josanne Pothier, arrière grand-père de la propriétaire actuelle, Mademoiselle Jeanne Marie Pothier) qui fit construire les terrasses et la petite maison.

Cet ensemble constitué des terrasses et du terrain en contrebas est particulier pour plusieurs raisons.

- Les murettes et les murs que nous pouvons voir ont été construits selon deux techniques :
 - . celle de la pierre sèche, employée à Blesle pour la grande majorité des murettes,
 - . celle de la pierre maçonnée, pour plus de la moitié des terrasses de notre terrain.

Il n'est pas étonnant d'observer ces deux techniques lorsqu'on sait qu'à l'époque chacun participait aux travaux des autres. Ainsi un ami, une connaissance, un membre de la famille et plus rarement une entreprise ou un maçon amenait avec lui son propre savoir.

Ce qui permet de constater qu'à l'époque les deux techniques étaient employées dans cette région.

- Le style de la petite maison, avec sa terrasse d'agrément devant, est très caractéristique du XIX^{ème} siècle. Il se différencie de celui des pigeonniers que nous pouvons voir sur les coteaux de Blesle, et qui datent pour les plus anciens du XVII^{ème} siècle.
- La technique de culture de la vigne fut distincte de la culture sur échelas (ou piquets) courante à Blesle : les ceps poussaient au pied des murs et des murettes, puis étalaient leur branches le long de ceux-ci, s'agrippant aux longs fils de fers, parallèles, fixés tous les deux ou trois mètres, à quelques centimètres du mur.

Le verger quant à lui offrait ses pommes et même ses brugnons jusqu'en 1920, lorsque le terrain fut délaissé, après le décès de Monsieur Jean Chassignard.

Le verger échappa à l'arrachage, en 1960, grâce à la volonté de madame Josiane Pothier. Mais les arbres furent pour la plupart vendus en 1976.

- L'existence d'un "groupe" intéressant d'éléments bâtis tel que fontaine, escalier, cabanon, pigeonnier... en fait une parcelle de valeur.
- Enfin, la situation est remarquable par plusieurs points.
 - Les parcelles sont situées en face du Basborie de Blesle, de l'autre côté de l'Alagnon. Et elles sont parfaitement visibles de la "route touristique de la vallée de l'Alagnon".
 - Certes, éloignées du centre historique d'environ 1,5km, elles sont dans une zone où murettes, terrasses et pigeonniers se dressent le long d'un chemin (balisé) de randonnée de 5km, parallèle à l'Alagnon.
 - Sur le site de Blesle un aménagement touristique important va se créer sous la forme d'un plan d'eau et d'aires de pique-nique, jeux et campings (architecte du projet : Patrick Baudry).
 - Le terrain se situe juste au-dessous de "l'attraction géologique" de Blesle (et de la Haute-Loire) : les orgues.

Si nous ajoutons à tous ces points, la remise en état des parcelles, qui nous intéressent ici, c'est à dire la mise en place du verger conservatoire, ces lieux-dits de Longchamp et de Basborie de Blesle sont des pôles d'attraction potentiels et une incitation à la découverte de la vallée.

Etat des lieux

Depuis 1920, la parcelle a été abandonnée, ce qui explique un état général très moyen, voire mauvais à quelques endroits.

Il y a ainsi, des murettes écroulées totalement ou partiellement; des friches importantes ; des voies d'accès (escaliers) à 80% éboulés (1 escalier sur 4 subsistent).

En revanche, la maisonnette, est en assez bon état : la maçonnerie est bonne, mais la toiture est à refaire.

Parcelles du bas

- Les murs sont en bon état (seul le haut du mur longeant le chemin communal est à restaurer).
- Le terrain est exploitable comme pré. Quelques arbres s'y dressent.
- La seule voie d'accès est en friche.
- La cabane de jardin est en mauvais état : il subsiste seulement deux murs.
- Le canal d'irrigation est en assez bon état mais il mériterait d'être assaini.
- Les tuiles plates encastrées dans le mur mitoyen de la parcelle 616 sont pour la plupart cassées. Elles servaient probablement de treilles.

Pourquoi restaurer ces terrasses ?

ou

Les qualités paysagères et économiques des sites en terrasses

A. Les qualités paysagères

Les paysages de terrasses, au delà de leur aspect plastique, "représentent le schéma le plus abouti de la nature façonnée par l'homme. Formés d'une multitude d'oppositions, ils résonnent de tous leurs harmoniques, pour reprendre une comparaison musicale, et chacun de nous peut trouver dans leur extrême complexité, l'espace qui répond à son inspiration en fonction de sa propre histoire, de sa culture, de son humeur à l'instant qui passe".

Comme nous le disent les auteurs de Paysages de terrasses, ces sites façonnés par l'homme font appel au domaine des perceptions sensibles. Mais quelles sont-elles, ces perceptions qui surgissent lors d'une promenade dans ces lieux ?

1). Horizontalité - Verticalité

Un promeneur qui découvre un site en terrasses voit le paysage comme une superposition de "planches", créant, avec les murs qui les supportent, des gradins à flancs de coteaux.

Le linéaire des murets, des plantations et des sillons s'oppose à la verticalité des piquets, des troncs et des petits édifices.

Sur cette linéarité dominante, les rampes, les chemins de travée, les réseaux d'escaliers, les rigoles d'irrigation en eau organisent des rythmes obliques qui provoquent la surprise et l'identité de chaque terrasse.

Les murs et les rangs de pierre en fils irréguliers matérialisent eux les différents niveaux du terrain.

Toutes ces marques révèlent les composantes d'un site. Elles en facilitent la lecture et la compréhension;

2). Ouverture - Fermeture

Le promeneur, qui sort du chemin de desserte par une ouverture donnant sur une terrasse, est rassuré par l'aspect plat du terrain et la clarté de ses limites. Il peut y marcher aisément.

Vers l'amont, sa vue est bloquée par un linéaire de murs, mais lorsqu'il se retourne vers la vallée, la nature, l'horizon ou les montagnes proches s'étalent devant ses yeux.

3). Labyrinthe

En s'engageant dans le maillage formé par les terrasses, la vision du promeneur, précédemment ordonnée, se brouille.

Sa progression, ascendante, s'effectue dans une ambiance qui s'apparente à celle d'un labyrinthe. Ce dédale de murs, de talus, de boisements ferme la vue de chaque côté.

Un sentiment d'inquiétude s'ajoute à sa fatigue et entraîne notre marcheur vers le sommet dégagé.

A la descente, le repérage est plus facile, mais la sinuosité du parcours provoque des effets de leurre : tel le clocher qui paraissant tout proche se dérobe soudain car le chemin qui semblait y mener directement, épouse le versant et conduit à une destination très différente.

La promenade provoque alors des sensations d'illusion.

4). Paysage refuge - Paysage offert

En poursuivant sa marche, il ne manquera pas de trouver un buisson, une haie, une petite construction constituant un refuge d'où il pourra voir sans être vu.

Le promeneur pourra alors contempler, peut être avec fierté, ces terrasses qui sont le fruit de son labeur ; ou avec humilité, la force du pays, et de la nature qu'il a devant ses yeux.

Hors de l'abri, la présence de notre promeneur est remarquée de très loin. De même, l'état de la parcelle, la qualité du travail du cultivateur s'offrent à la vue de tous.

5). Civilisé - Sauvage

Pour un observateur attentif, les paysages de terrasses apparaissent comme de véritables monuments de terre et de pierre, qui s'opposent à la nature environnante sauvage.

Mais sur ce terroir agricole savant, chargé de produire fruits, légumes et céréales se développent partout où c'est possible, flore et faune sauvage : sur les pierres même, dans chaque anfruosité des murs, au fond des citernes ou des canalisations. Et l'homme d'ailleurs, l'accepte la plupart du temps.

6). Paysage d'animation

Les paysages composés de terrasse sur les versants d'une vallée étaient des espaces particulièrement vivants et gais.

D'un flanc de coteau à l'autre les cultivateurs pouvaient non seulement se voir, mais aussi communiquer par gestes ou par la voix.

Tour à tour, depuis chaque côté de la vallée, il arrivait souvent que des équipes de travailleurs entonnaient un couplet auquel d'autres, en face, répondaient. Des voix d'homme et de femmes se mêlaient à ces chants formant d'étranges mélodies et qui rendent le labeur moins pénible.

Evidemment, il n'en est plus de même. A présent, trop souvent, le silence répond au silence, mais il faut se souvenir que le potentiel d'animation demeure pour d'autres activités, d'autres modes de vie.

Ainsi les sites en terrasses induisent une très grande variété d'effets paysagers, parfois contradictoires, selon l'axe de la vision ou la situation.

Et c'est bien pour ses raisons que notre promeneur y trouve les sensations correspondant à ses aspirations profondes et à son humeur du moment.

B. Les potentialités économiques

① Des pays aux mille ressources, dans une économie de subsistance

Les pays en terrasses ont été longtemps des pays aux multiples ressources produisant un peu de tout.

L'extrême variété des terres autorisait une grande diversité de productions. Cette diversité rendait possible les récoltes de multiples produits tout au long de l'année et aussi une régularité de l'approvisionnement et des revenus.

Une famille de cultivateurs pouvait alors prospérer, du moins, vivre sur trois ou quatre hectares, parfois moins. Il ne faut pas oublier que, dans de nombreux pays, le fait de se nourrir à sa faim, se loger, se vêtir décentement, sans plus, était déjà (et actuellement encore) considéré comme un bonheur inaccessible.

Il a fallu à des générations de cultivateurs, beaucoup de courage, mais aussi du talent pour tirer parti des moindres potentialités de ces espaces. Et il convient de ne pas sous-estimer les ressources agricoles de ces pays et de conserver au mieux les gestes, les savoirs.

Ce n'est pas un acte de passéisme, mais de prévoyance que de garder en l'état les éléments structurants de ces espaces afin qu'ils puissent répondre à des besoins nouveaux.

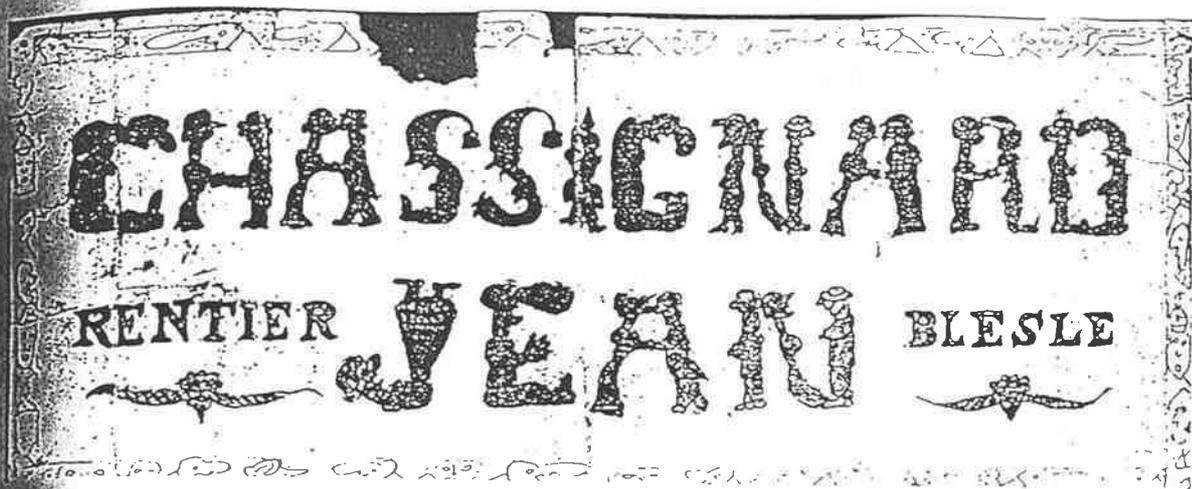
L'histoire nous a habitué à des retournements imprévisibles, entraînant soudain des modifications dans les échelles de valeur. Et la conjoncture nous montre que ces modifications ont bien lieu.

② Les terrasses : des espaces de modernités

Il n'est pas question de se complaire dans le passé. Les modes de vie ont changé. Les aspirations sont différentes, l'économie a considérablement évolué. Il faut mesurer à quel niveau ces espaces peuvent avoir une fonction dans le contexte moderne. Aussi, les vergers conservatoires apparaissent comme une fonction pleinement réalisable aujourd'hui.

En effet, ces vergers, en paysage de terrasses demeurent des zones agricoles d'actualité pour les productions à valeur ajoutée comme le vin et certains fruits. Ils ont un nouveau rôle économique à jouer dans le domaine du tourisme constituant des zones d'accueil, de loisirs ou de découvertes, que l'on visite à pied ou au cours de voyages en voiture ou en car.

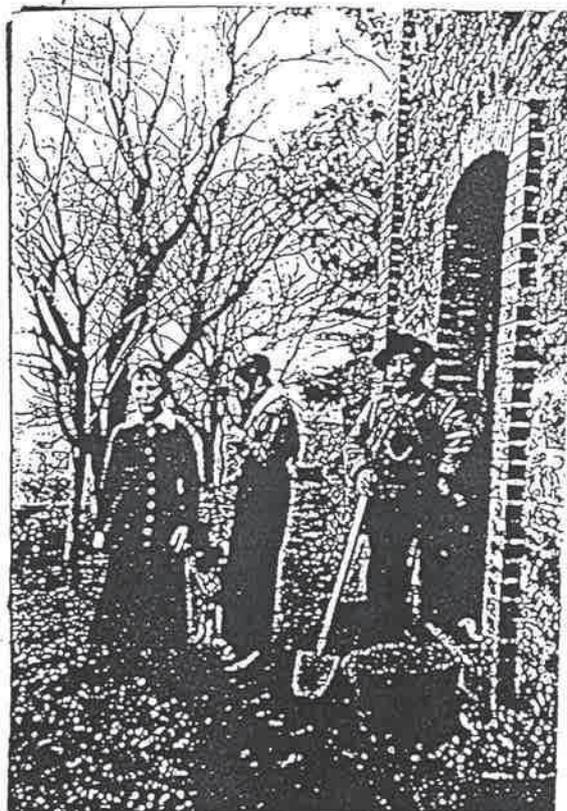
Ils peuvent jouer un rôle stratégique dans l'aménagement du territoire.

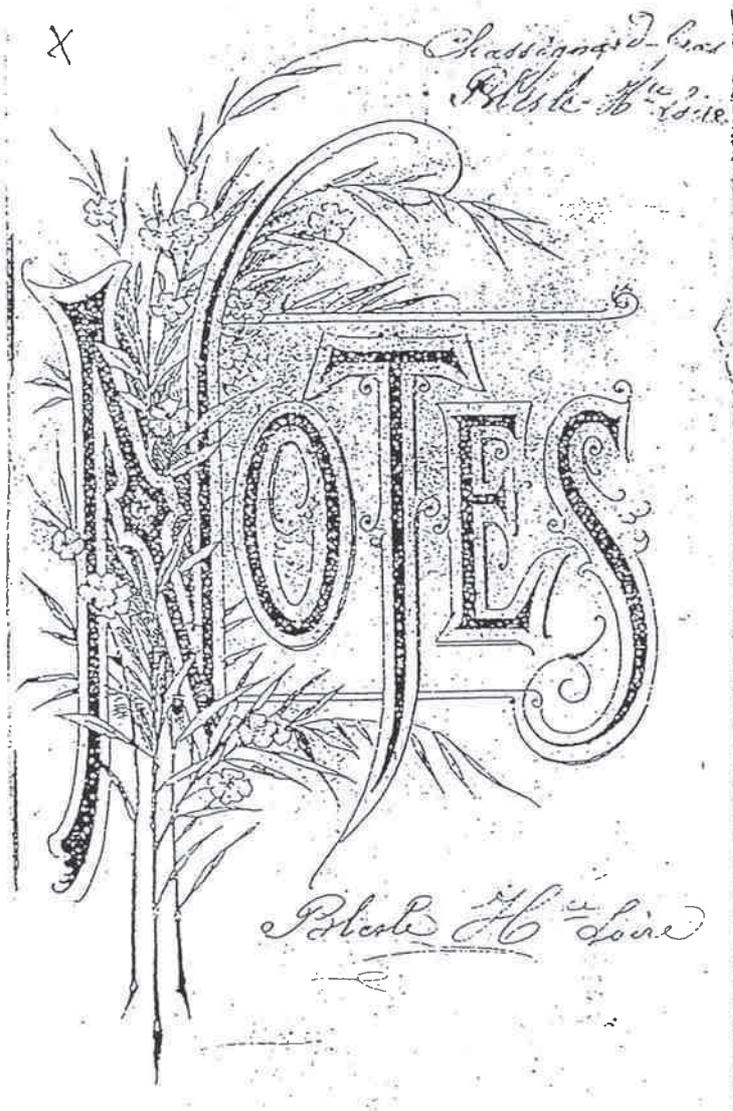


Sa "carte de visite"

Longchamps 27 mars 1916

Jean Chassignard
(à droite)



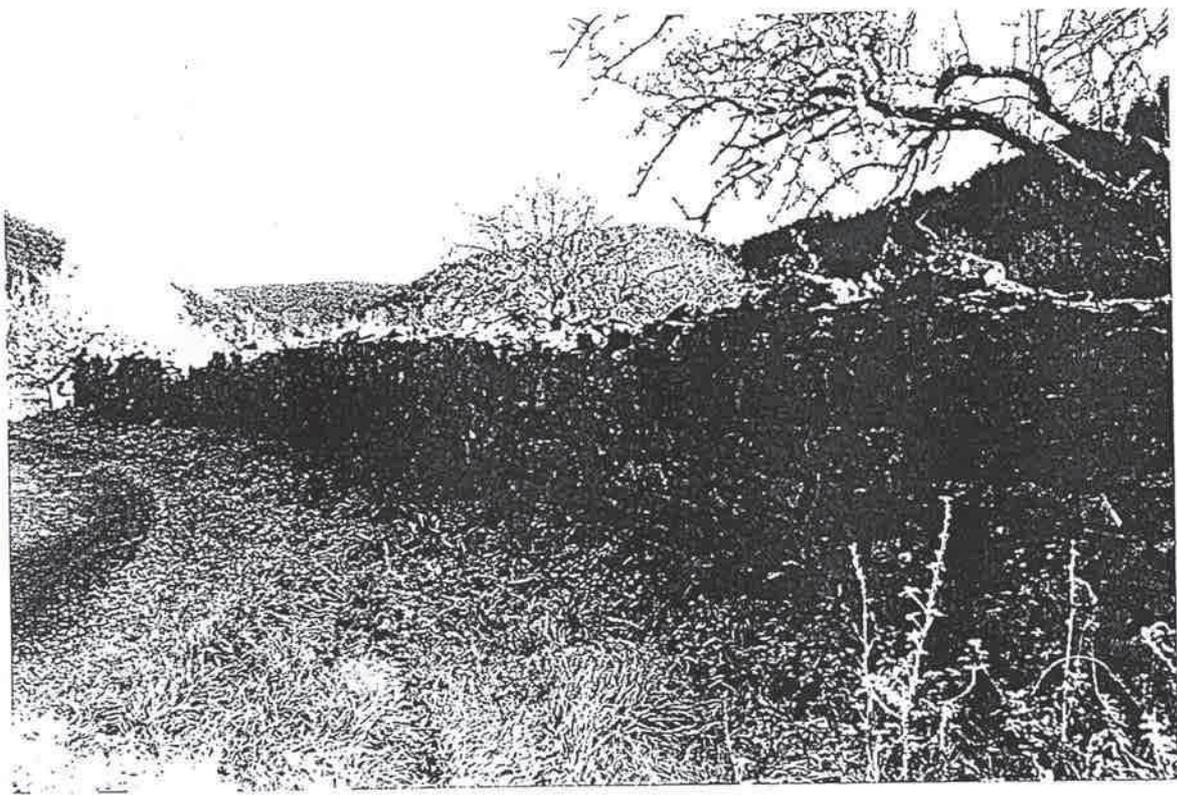


De 1909 à 1918, Monsieur Chassignard écrivit une vingtaine de carnets sur lesquels figurent le temps qu'il fait, les activités de ses connaissances blesloises, et aussi sa vie au quotidien.

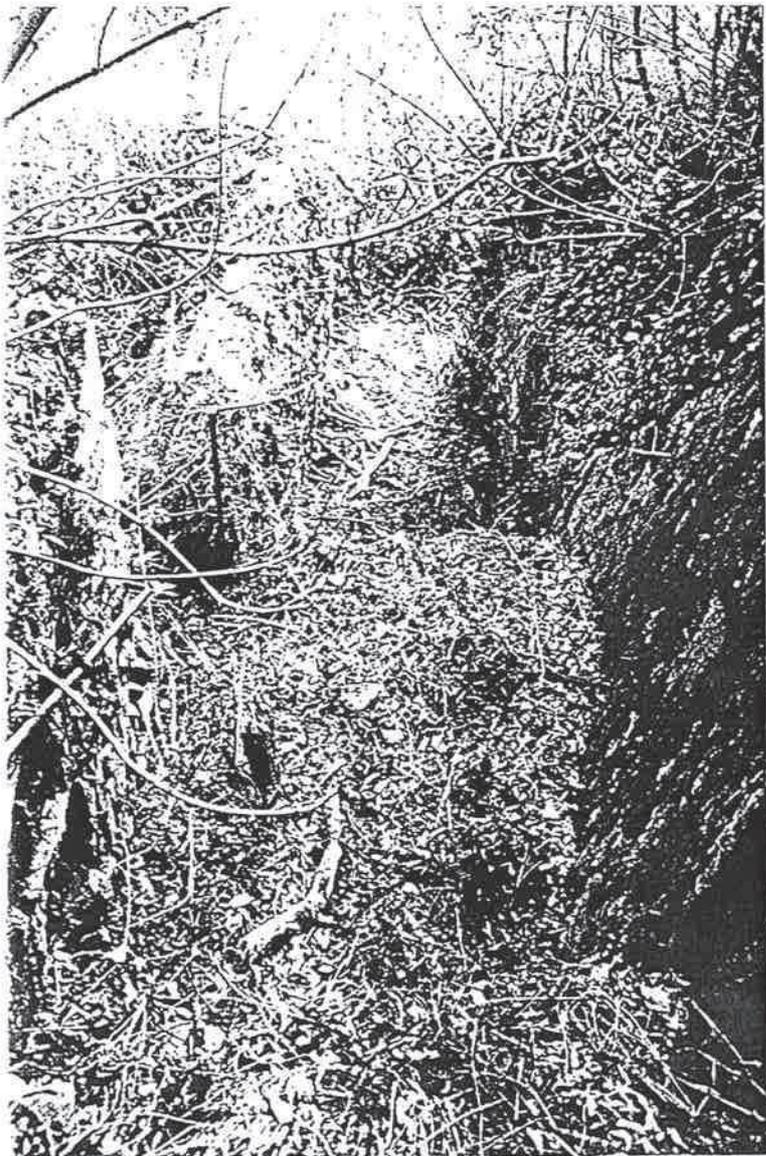
1908

Prüfung mit Erfolg und 1. K. d. S.

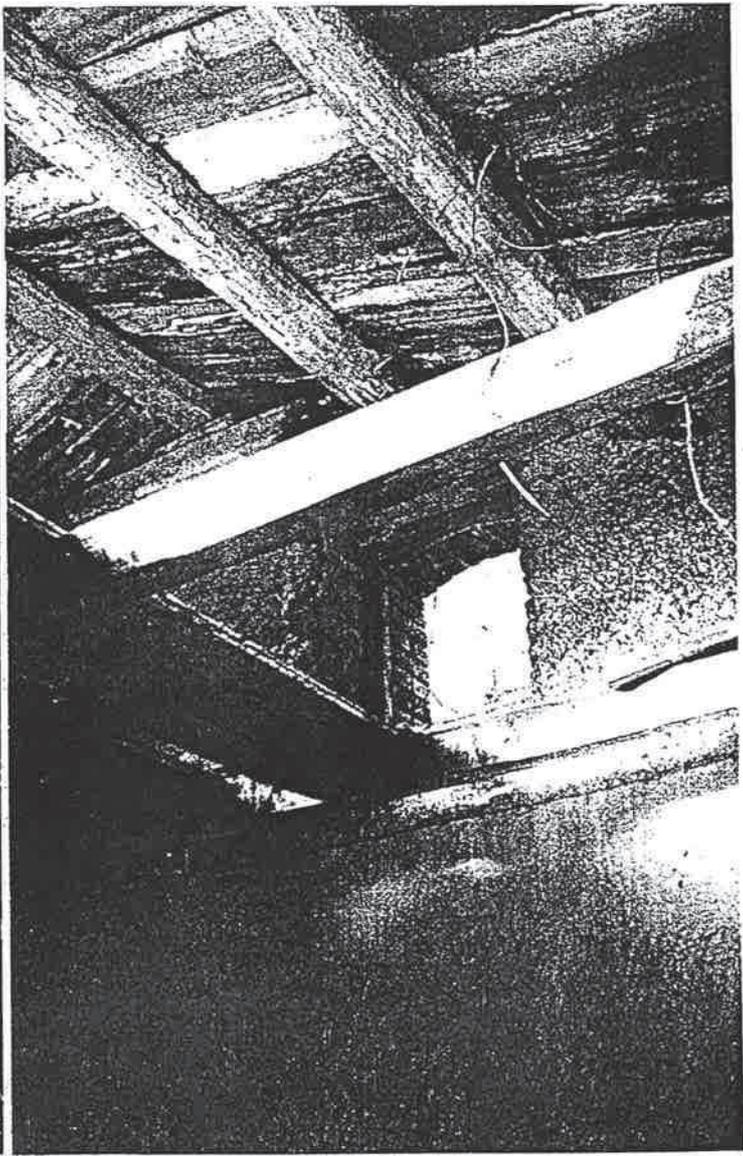
Prüfung mit dem in der ersten



L'état des lieux.



11. occasions effondrées!



- la charpente de la maison

Propositions d'animation du site

Programme accueil et animation

① Scénario de visite du site

L'idée est de placer le promeneur dans différents micro-paysages au cours de son cheminement dans les terrasses et le pré-verger.

Ce parcours lui permettra d'être sensibilisé :

- 1.1. aux différentes techniques de culture de la vigne.
- 1.2. à la culture des prés-vergers.
- 1.3. à l'ambiance créée par un site en terrasse.
- 1.4. à la reconquête du paysage par la végétation sauvage.
- 1.5. à la vie et au travail des cultivateurs de terrasse.
- 1.6. à l'histoire de Blesle et de sa région.

② Scénario muséographique

Ce scénario est engendré selon plusieurs axes :

2.1. Raconter l'histoire du paysage.

Lieu : niveau 0 (cuvage) de la maison.

Support : dessins et photos sous forme d'un tryptique.

2.2. Le travail dans les vignes et les vergers, au fil des jours.

Lieu : niveau 0 de la maison.

Support :

- a) outils traditionnels (exposés)
- b) photos et croquis montrant l'usage de ces outils, selon le moment de l'année.

2.3. Vivre la lumière et les sons d'une journée passée en famille dans la tonne.

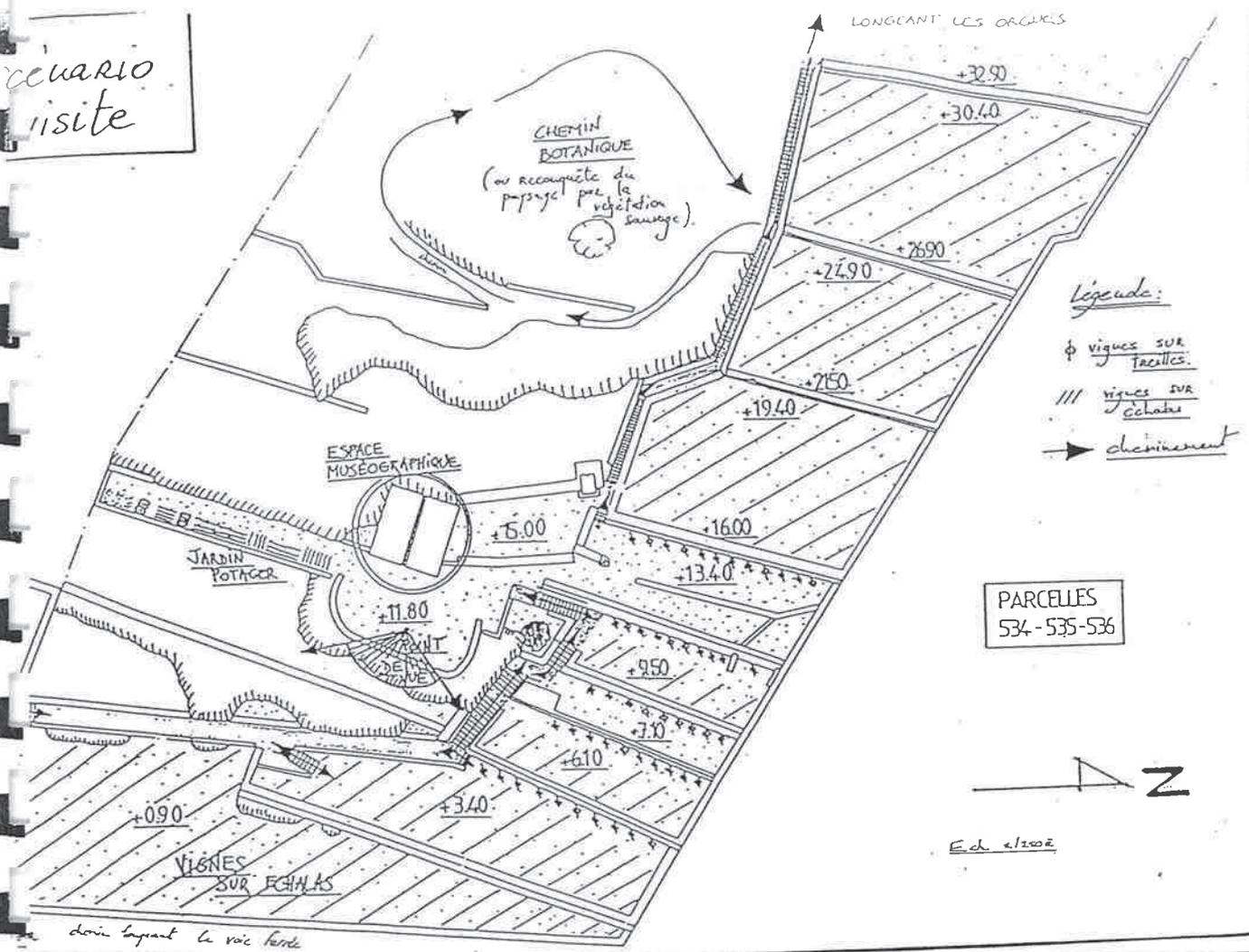
Lieu : niveau 1 de la maison.

Support :

- a) visuel : la pièce d'habitation reconstituée avec ses meubles (une table, deux bancs, un vaisselier, une fontaine), ses couleurs : bleu gris, rose clair, sépia, maron (badigeon).
- b) bande sonore : elle fait revivre des moments forts ou ordinaires de l'existence dans la tonne.
- c) Parfums et saveurs : dégustation de produits locaux.

2.4. Expositions ponctuelles.

scénario
visite



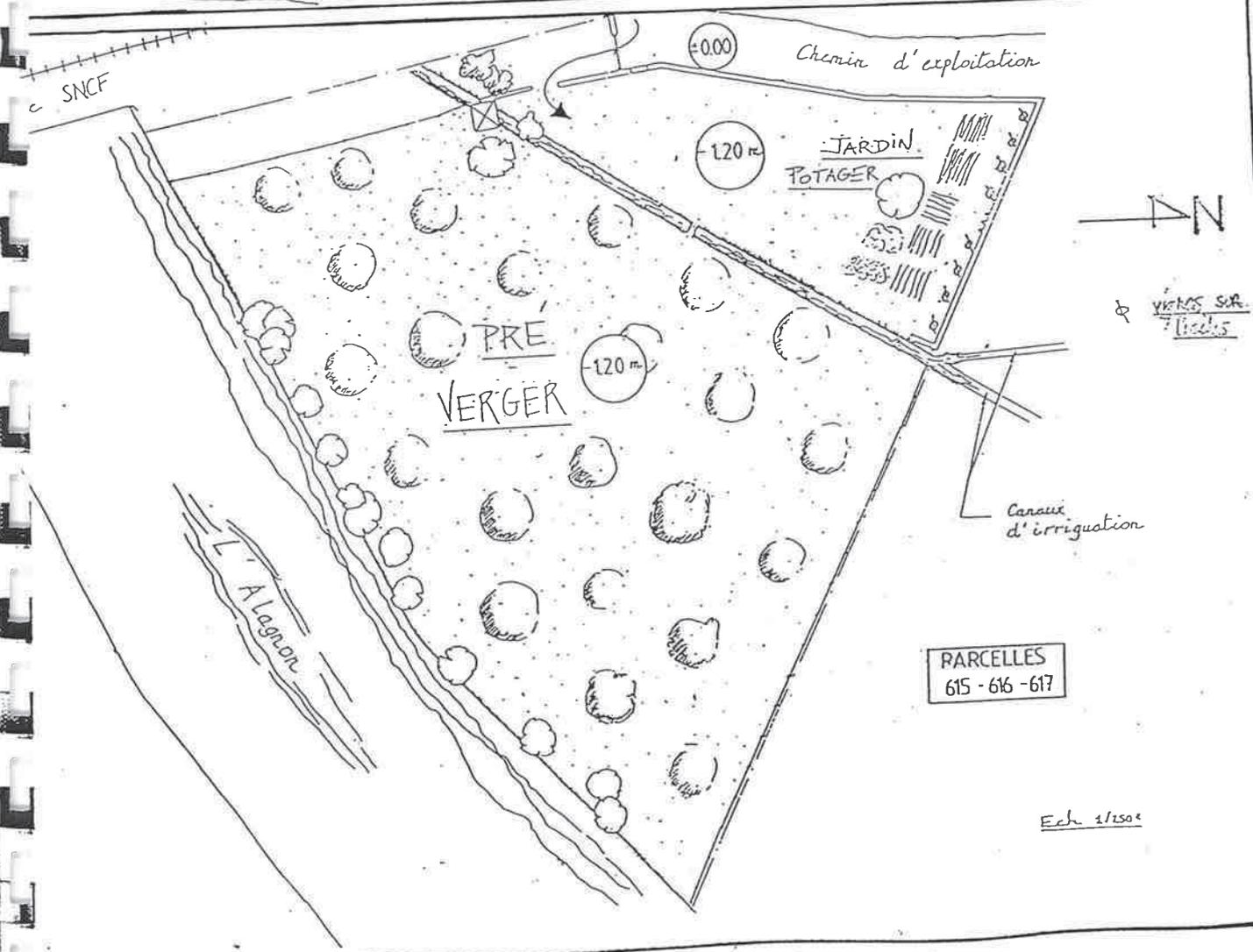
Légende:
 ▧ vignes sur Fichas
 ▨ vignes sur colature
 → cheminement

PARCELLES
534 - 535 - 536



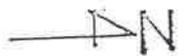
Ech. 1/2500

devant la voie ferrée

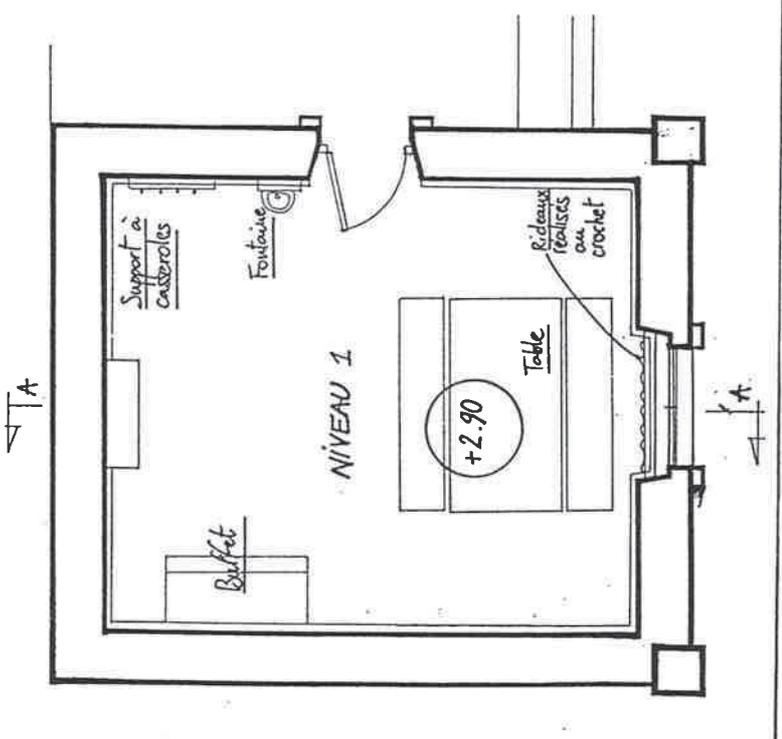
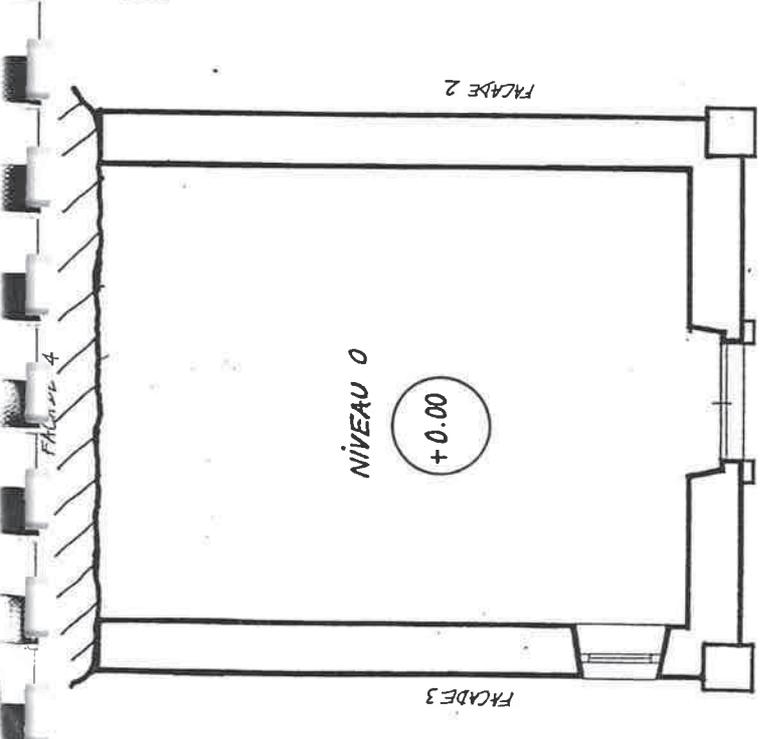
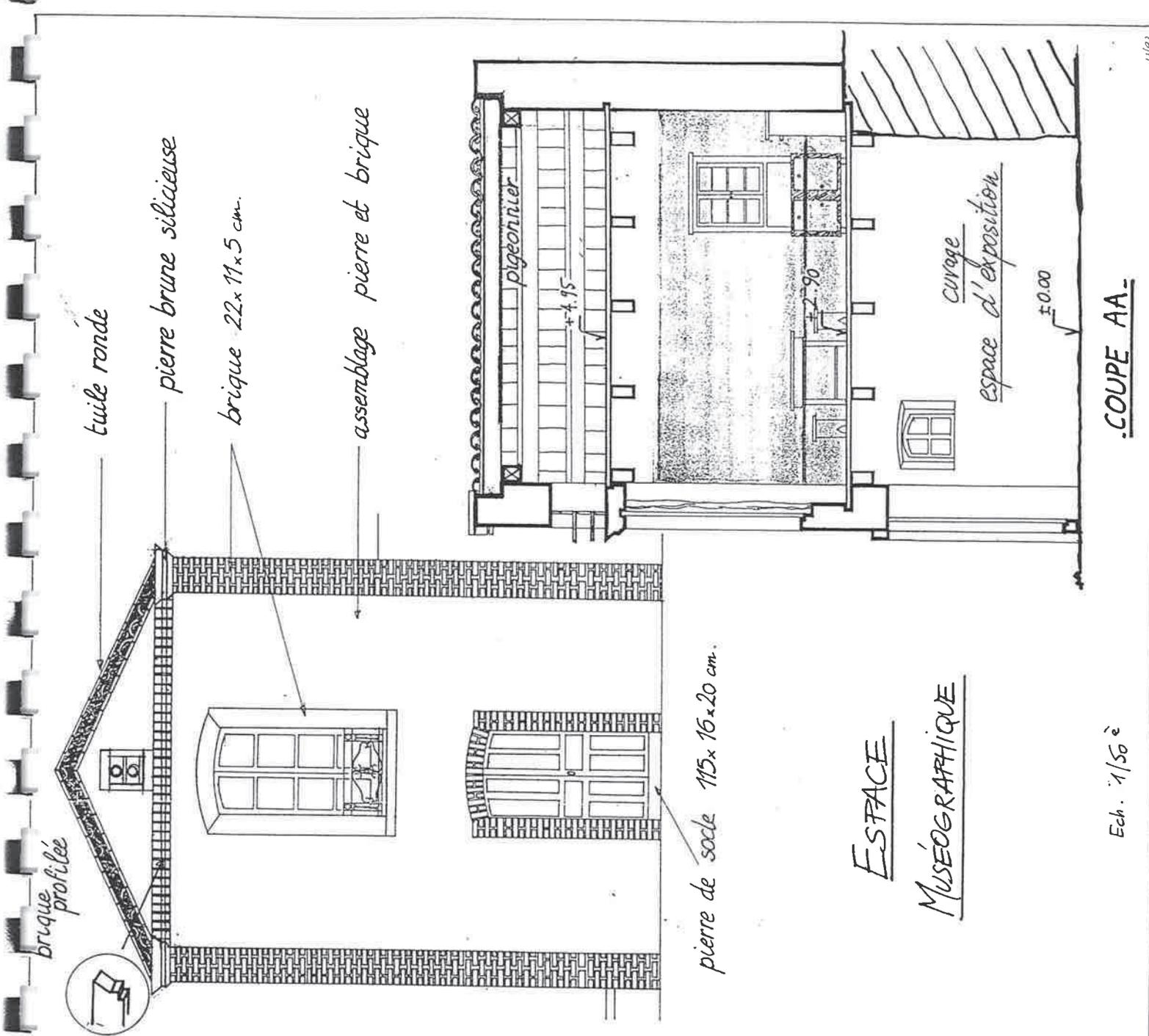


▧ vignes sur Fichas

PARCELLES
615 - 616 - 617



Ech. 1/2500



Ech. 1/50 è

③ Plans descriptif quantitatif estimatif

Verger conservatoire de Blesle / Restauration des terrasses

LOT N°1 : FOUILLES ET DEMOLITIONS

désignation	U	quantité	prix U HT	prix UH
0. DEBROUILLAGE	m ²	1 500,00	3,00	4 500,00
1. DEMOLITION				
du mur avec tri de pierres récupérables et mise à dépôt à proximité ; tri grossier de la pierraille pour remblaiement et drainage ; mise en dépôt de la terre pour remblaiement une fois le mur terminé.				
TRANCHE 1				
sous-tranche 1.1	m ³	87,62	650,00	56 953,00
parcelles haut	m ³	11,02	650,00	7 163,00
parcelles bas				
sous-tranche 1.2	m ³	21,36	650,00	13 884,00
TRANCHE 2				
sous-tranche 2.1	m ³	22,88	650,00	14 872,00
sous-tranche 2.2	m ³	12,96	650,00	8 424,00
TOTAL DEMOLITION	m ³	155,84	650,00	101 296,00
2. FOUILLE EN MASSE				
dans l'ancienne terrasse pour dégagement du mur ruiné et de sa base ; mise en dépôt de la terre à proximité pour réutilisation.				
TRANCHE 1				
sous-tranche 1.1	m ³	50,15	280,00	14 041,44
sous-tranche 1.2	m ³	8,4855	280,00	2 375,94
TRANCHE 2				
sous-tranche 2.1	m ³	15,159	280,00	4 244,52
sous-tranche 2.2	m ³	6,944	280,00	1 944,32
TOTAL FOUILLES EN MASSE	m ³	80,7385	280,00	22 606,78

Verger conservatoire de Blesle / Restauration des terrasses				
LOT N°1 : FOUILLES ET DEMOLITIONS				
désignation	U	quantité	prix U HT	prix UH
3. FOUILLES EN RIGOLE				
pour fondation ; mise en dépôt de la terre à proximité pour réutilisation.				
TRANCHE 1				
sous-tranche 1.1	m ³	5,557	320,00	1 778,24
sous-tranche 1.2	m ³	2,479	320,00	793,28
TRANCHE 2				
sous-tranche 2.1	m ³	5,392	320,00	1 725,44
sous-tranche 2.2	m ³	3,906	320,00	1 249,92
TOTAL FOUILLES EN RIGOLE	m³	17,334	320,00	5 546,88
4. EVALUATION DES DEBLAIS				
ne pouvant être réutilisés (descente ou montage) compris manutention et enlèvement à la décharge publique.				
curage canal	m ³	3,956	250,00	989,00
estimation des déchets provenant habitation	m ³	3,00	250,00	750,00
estimation des déchets provenant terrains	m ³	12,00	250,00	3 000,00
TOTAL DES DEBLAIS	m³	18,956	250,00	4 739,00

Verger conservatoire de Blesle / Restauration des terrasses

LOT N°2 : REPRISE DES MURS ET ENDUITS

désignation	U	quantité	prix U HT	prix UH
1. REPRISE DES MURS				
<p>en pierre du pays, maçonnée à la chaux hydraulique. Le mortier est constitué de plâtre et de chaux. Dosage : 1 volume CAER (6 kg) 2 volumes de sable sec (30 kg) 3 volumes de plâtre gros de construction PGC n°1 norme N.F. B.12. 301 Le mélange est homogénéisé à sec et gaché avec 25 litres d'eau (1,5 volume). La mise en place s'effectue en plusieurs passes rapprochées dans le temps pour constituer une seule couche. Pour plus de détails, le C.P.A. assurera le suivi technique.</p>				
TRANCHE 1				
sous-tranche 1.1				
. murettes	m ³	70,522	650,00	50 444,68
. marches sur paillasses	ml	13,50	313,00	4 648,05
. plus value pour pierres d'angle	ml	8,80	150,00	1 320,00
sous-tranche 1.2				
. murettes	m ³	28,218	715,00	20 175,87
TOTAL TRANCHE 1				86 452,025
TRANCHE 2				
sous-tranche 2.1				
. murettes	m ³	14,50	714,82	10 365,00
. escaliers en pailleasse	ml	16,00	313,00	5 508,80
. plus value pour pierres d'angle	ml	3,70	150,00	555,00
sous-tranche 2.2				
. murettes	m ³	8,952	715,00	6 400,68
. marches en pailleasse	ml	12,00	313,00	4 131,60
TOTAL TRANCHE 2				26 961,08
TOTAL REPRISE DES MURS				113 413,105

Verger conservatoire de Blesle / Restauration des terrasses				
LOT N°2 : REPRISE DES MURS ET ENDUITS				
désignation	U	quantité	prix U HT	prix UH
2. ENDUITS				
<p>Les enduits seront réalisés au lait de chaux. . Préparation : 25 kg CAER pour 40 l d'eau. . Le support doit être brossé et dépoussiéré. . 1ère couche : le lait doit être clair (rajouter 5 à 10 l d'eau) Appliquer à la brosse à badigeon par coups parallèles dans le sens vertical. . 2ème couche : plus épaisse. . Fixatif : adjonction au lait de chaux de : . sels d'Alun : 1 poignée pour 10 l . huile de lin : 8% . résine latex : 2% si application sur support ciment ou XHN artificiel.</p> <p>Pour les murettes, les enduits seront utilisés pour les joints.</p>				
TRANCHE 1 dégarnissage des joints si besoin au vue de l'état à estimer sur place	m ²	444,97	50,00	22 248,75
TRANCHE 2 réfection joints à estimer sur place	m ²	454,42	150,00	68 163,75
TRANCHE 3 échaffaudage à estimer sur place	m ²	358,13	30,00	10 743,90
TOTAL ENDUITS				101 156,40
RESTAURATION DES TERRASSES				
LOT N°1 : FOUILLES ET DEMOLITIONS				138 688,66
LOT N°2 : REPRISE MURS ET ENDUITS				214 569,50
TOTAL				353 258,16

Verger conservatoire de Blesle / Restauration pigeonnier

LOT N°1 : DEMOLITIONS

désignation	U	quantité	prix U HT	prix UH
Concerne la couverture et la charpente.				
· Dépose de la couverture et récupération des tuiles et mise en dépôt à proximité pour réutilisation.	m ²	36,00	68,20	2 455,20
· Dépose de la charpente et mise en dépôt à proximité.	m ²	36,00	58,30	2 098,80
TOTAL LOT N°1 DEMOLITIONS				4 554,00

LOT N°2 : CHARPENTE

désignation	U	quantité	prix U HT	prix UH
La charpente sera nécessairement refaite rigoureusement à l'identique de celle qui existait. Bois : sapin				
· Panne fâtière	m ³	0,2964	4 850,00	1 653,77
· Pannes courantes en bois rond	m ³	0,6912		3 855,17
· Voliges : planches à coffrage de 27 mm d'épaisseur L'entre-axe sera défini sur le chantier et sera à l'identique de celui qui existait.	m ³	0,972	5 577,50	5 421,33
· Fourniture et pose de l'onduline (ou plaque flexo-tuiles). Le modèle devra être choisi en fonction des tuiles (de récupération) qui seront posées.	m ²	36,00	20,00	720,00
TOTAL LOT N°2 CHARPENTE				11 649,67

LOT N°3 : PLANCHER

désignation	U	quantité	prix U HT	prix UH
· Solivage	m ³	2,43	4 800,00	13 413,60
· Parquet sapin (qualité charpente) Lames larges irrégulières mini 12 cm de largeur ; épaisseur 33 mm	m ³	1,36	4 800,00	7 507,20
TOTAL LOT N°3 PLANCHER				20 920,80

Verger conservatoire de Blesle / Restauration pigeonnier				
LOT N°4 : COUVERTURE				
désignation	U	quantité	prix U HT	prix UH
Tuiles canal de récupération sur le site Blesle.	m ²	36,00	82,50	2 970,00
Faîtage tuile.	ml	6,00	154,00	9 24,00
Tuiles de rive.				
Les scellements devront être invisibles et réalisés à la chaux.				
Les rives devront être réalisées rigoureusement à l'identique de la façon de la région.	ml	12,00	137,50	1 650,00
Plus value pour scellement à la chaux.	ml	12,00	25,00	300,00
Tuiles à l'égout.	ml	12,00	137,50	1 650,00
Les scellements devront être invisibles et réalisés à la chaux.				
L'égout devra être réalisé de façon traditionnelle, rigoureusement à l'identique de la méthode de la région.				
La plaque de flexo-tuile devra être complètement invisible à l'égout, notamment vu du pied du bâtiment.				
Plus value pour le scellement à la chaux à l'égout.	ml	12,00	15,00	180,00
Abergement de cheminée traditionnelle réalisée en tuiles et scellée à la chaux.	ml	12,00	15,00	800,00
TOTAL LOT N°4 COUVERTURE				8 474,00

Verger conservatoire de Blesle / Restauration pigeonnier

LOT N°5 : MENUISERIE

désignation	U	quantité	prix U HT	prix UH
1) Porte d'entrée du cuvage (niveau 0). Cete porte devra être refaite rigoureusement à l'identique de celle qui existe (porte à 5 panneaux).				6 500,00
2) Porte d'entrée du niveau 1. Cete porte n'existant plus aujourd'hui, elle être refaite rigoureusement à l'identique de celle du bas (à 5 panneaux).				6 500,00
3) Fenêtre (niveau 1). Réfection à l'identique de celle qui existait : <ul style="list-style-type: none"> . croisée . 36 mm d'épaisseur . noix et gueule de loup . simple vitrage (compris) 	m ²	2,42	1 200,00	2 904,00
4) Fenêtre regard cuvage (niveau 0).	m ²	1,00	1 200,00	1 200,00
5) Plinte de bas mur (niveau 1) en bois 60 mm de haut.	ml	18,20	29,00	527,80
6) Porte d'entrée des terrasses à la murette M3 /M31. <ul style="list-style-type: none"> . montée sur gond . planches bois 22 mm . travers 35 mm X 140 mm 				4 000,00
7) Portail du bas (parcelles 615 à 617).				4 000,00
TOTAL LOT N° 5 MENUISERIE				25 631,80

Verger conservatoire de Blesle / Restauration pigeonnier				
LOT N°6 : ENDUITS SUR MAÇONNERIE				
désignation	U	quantité	prix U HT	prix UH
<p>1) Les badigeons seront faits selon le procédé traditionnel au lait de chaux aérienne exclusivement.</p> <ul style="list-style-type: none"> . préparation : 25 kg de CAEB 40 l d'eau . le support doit être brossé et dépoussiéré. . 1ère couche : le lait doit être clair (rajouter 5 à 10 l d'eau). Appliquer à la brosse le badigeon par coups parallèles dans le sens vertical. . 2ème couche : plus épaisse. . fixatif : adjonction au lait de chaux de : <ul style="list-style-type: none"> . sels d'Alun (1 poignée pour 10 l) . huile de lin : 8% . résine latex : 2% si application sur support ciment ou XHN artificielle. . pour les colorants s'adresser au C.P.A. <p>2) Les enduits seront appliqués aux surfaces internes (plafond y compris) de la pièce du niveau 1, soit sur 93,94 m².</p> <p>3) Piquage d'enduit.</p> <p>4) Badigeon - Coloration de l'enduit. La mise au point définitive du dosage sera fait avec un technicien du C.P.A.. Colorer en rose clair, en marron, sépia, gris bleu, en cimaise, bleu vif.</p> <p>5) Plus value pour réalisation d'une plinte décorative (au badigeon) de couleur marron (de 50 cm de hauteur) et d'un liseré sépia.</p> <p>6) Plus value pour la réalisation bandeau gris bleu de 30 cm de hauteur correspondant à la hauteur des solives formant une corniche décorative sous le plafond, avec un liseret cimaise, bleu vif.</p>				
	m ²	93,94	40,00	3 757,60
	m ²	93,94	127,10	11 986,75
	ml	18,20	70,00	364,00
	ml	18,20	70,00	364,00
TOTAL LOT N°6 ENDUITS SUR MAÇONNERIE				16 472,35
RESTAURATION PIGEONNIER TOTAL DE TOUS LES LOTS				87 702,62

**Verger conservatoire de Blesle
Restauration cabane jardin du bas**

LOT N°1 : CHARPENTE

désignation	U	quantité	prix U HT	prix UH
Bois sapin 2ème ou 3ème choix				
· Panne faîtière	m ³	0,0448	5 577,50	249,872
· Chevrons	m ³	0,072	5 577,50	399,79
· Voliges	m ³	0,1134	5 577,50	632,4885
· Fourniture et pose de l'onduline (ou plaques flexo-tuiles). Le modèle devra être choisi en fonction des tuiles de récupération qui seront posées.	m ²	6,4	20,00	128,00
TOTAL LOT 1 CHARPENTE				1 410,1505

LOT N°2 : PLANCHER ET CLOISONS

désignation	U	quantité	prix U HT	prix UH
1) PLANCHER bois sapin 2ème ou 3ème choix				
1.1 Solivage	m ³	0,0967	5 581,41	539,723
1.2 Parquet sapin	m ³	0,1134	5 577,46	632,4885
2) CLOISONS				
2.1 Solivage	m ³	0,129	5 578,52	719,63
2.2 Cloisons	m ³	0,1814	5 578,72	1 011,98
TOTAL LOT N°2 PLANCHER CLOISONS				2 903,82

Verger conservatoire de Blesle

Restauration cabane jardin du bas

LOT N°3 : COUVERTURE

désignation	U	quantité	prix U HT	prix UH
1) Tuiles canal de récupération sur le site	m ²	6,4	82,50	528,00
2) Faîtage tuile	ml	2,50	154,00	385,00
3) Tuiles de rives				
3.1 Les scellements devront être invisibles et réalisés à la chaux.				
3.2 Les rives devront être réalisées à l'identique de la façon de Blesle.	ml	5,12	137,50	704,00
3.3 Plus value pour scellement à la chaux	ml	5,12	25,00	128,00
4) Tuiles à l'égout	ml	5,00	137,50	687,50
4.1 Les scellements devront être invisibles et réalisés à la chaux.				
4.2 L'égout devra être réalisé de façon traditionnelle, rigoureusement identique à celle de la région.				
4.3 La plaque de flxo-tuile devra être complètement invisible à l'égout.				
4.4 Plus value pour le scellement à la chaux de l'égout.	ml	5,00	15,00	75,00
TOTAL LOT N° 3 COUVERTURE				2 507,50

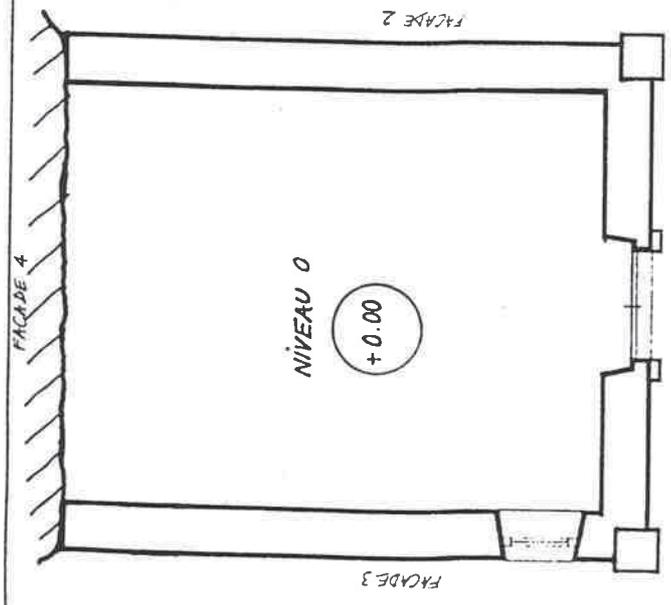
LOT N°4 : MENUISERIE

désignation	U	quantité	prix U HT	prix UH
1. Porte d'entrée en bois 2ème ou 3ème choix				2 500,00
2. Fenêtre regard				
. simple vitrage compris				
. 36 mm d'épaisseur				
. croisée				
. appui arasé				3 000,00
TOTAL LOT N°4 MENUISERIE				5 500,00

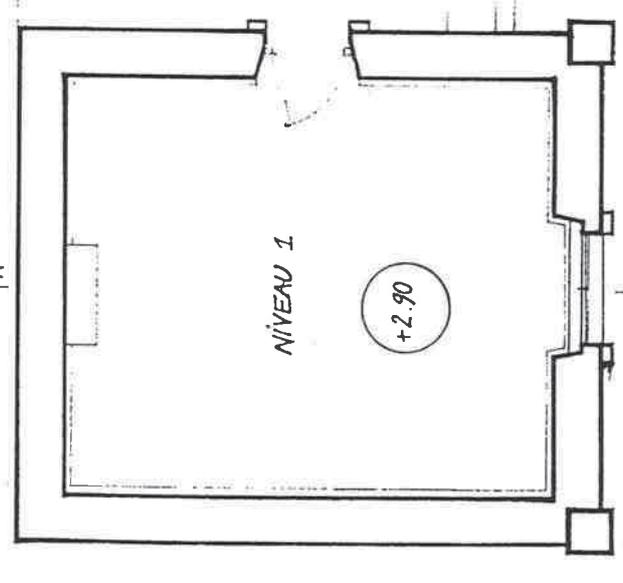
**Verger conservatoire de Blesle
Restauration cabane jardin du bas**

LOT N°5 : ENDUITS SUR MAÇONNERIE

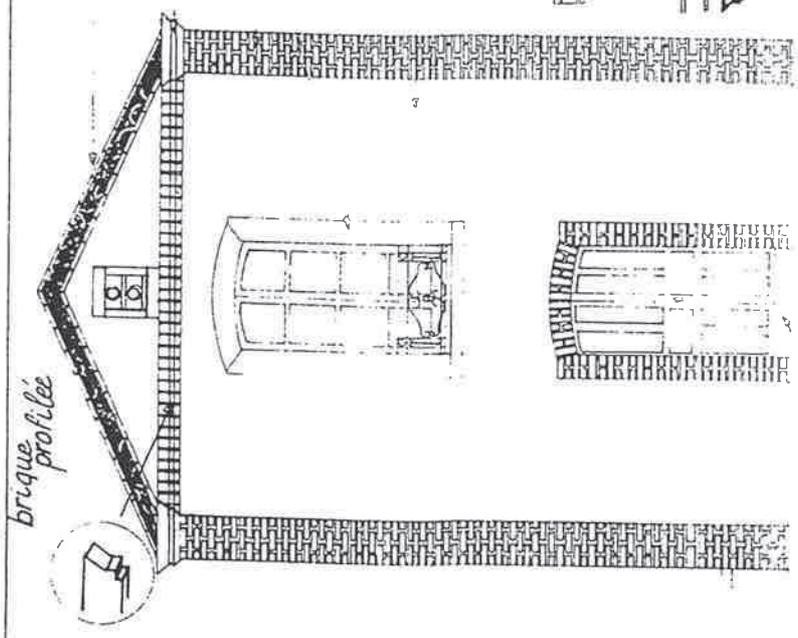
désignation	U	quantité	prix U HT	prix UH
5.1 les enduits seront faits selon le procédé traditionnel à la chaux aérienne (mélange plâtre et chaux).				
5.2 Pour les dosages se reporter au chapitre enduits du pigeonnier (lot 6)				
5.3 Les enduits seront appliqués aussi bien aux façades maçonnées externes qu'aux parois internes de la construction.				
5.4 Piquage et réalisation de l'enduit	m ²	21,392	100,00	2 139,20
TOTAL LOT N°5 ENDUITS SUR MAÇONNERIE				2 139,20
RESTAURATION CABANE DE JARDIN DU BAS				14 460,67
Verger conservatoire de Blesle				
TOTAL RESTAURATION				
A. RESTAURATION DES TERRASSES				348 758,16
B. RESTAURATION PIGEONNIER				85 499,08
C. RESTAURATION CABANE JARDIN				14 460,67
TOTAL RESTAURATION H.T.				448 717,91
TVA 18,6%				83 461,53
TOTAL RESTAURATION T.T.C.				532 179,44F
Livraison et pose des matériaux comprises				



NIVEAU 0
+0.00



NIVEAU 1
+2.90

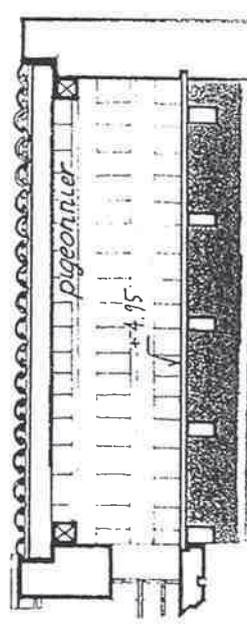
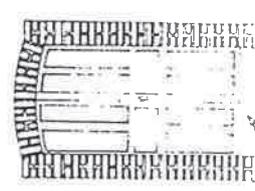


tuile ronde

Pierre brune siliceuse

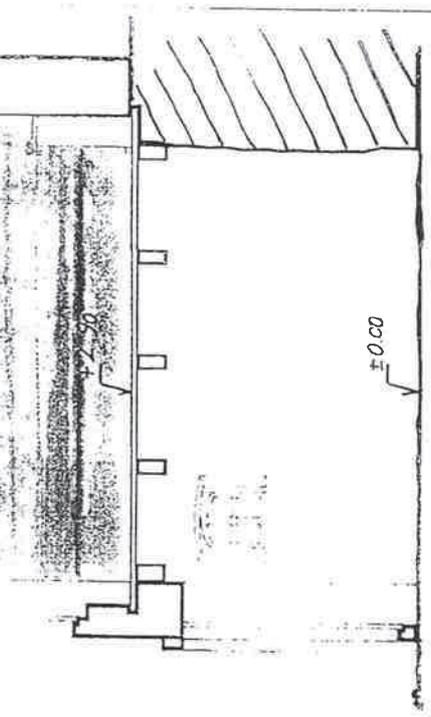
brique 22x11x5 cm.

assemblage pierre et brique



Pierre de socle 115x16x20 cm

FACADE PRINCIPALE.

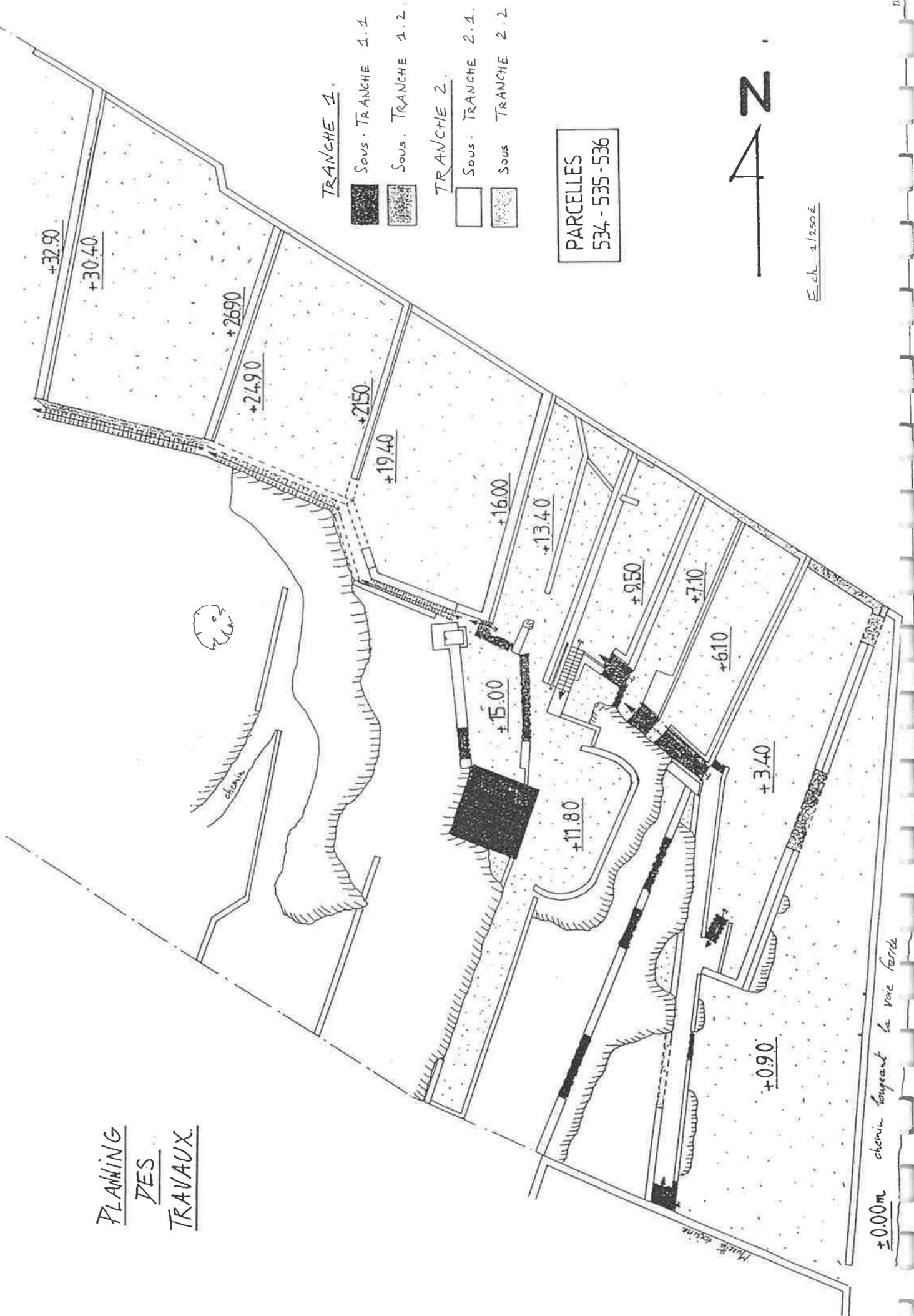


COUPE AA-

Ech 1/50

Déroulement des travaux

PLANNING
YES
TRAVAUX.



Bibliographie

R. AMBROISE, P. FRAPA, S. GEORGIS, 1989, *Paysages de terrasses*, éditions Edisud.

Blesle, visite dans son passé, édition Les amis du vieux Blesle.

L. BREUILLE, R. DUMAS, R. ONDET, P. TRAPON, 1980, *Maisons paysannes, et vie traditionnelle en Auvergne*, éditions Créer

BOUCHARDY, FEL, COURTILLE, 1992, L'Allier,
extrait : "Vivre au bord de l'eau", p. 87 à 97.

LUCIEN GACHON, 1980, *Les limagnes du sud et leur bordures montagneuses*, éditions Laffite Reprints Marseille.

JEAN PESTRE, 1988, *La vigne*, p. 75, Haute-Loire carte sur table.

JOSANNE POTHIER, *Les moulins de Blesle ou histoire de famille.*
Blesle, notes d'histoire et d'architecture, 1970, éditions Watel.
Un siècle de vie laborieuse à Blesle, 1969, 1979, 1973,
Almanach de Brioude.